

Les "7": un accord plus théorique que pratique

OTTAWA (d'après PC, UPC et NYTNS) — Les participants au sommet d'Ottawa se sont quittés hier en identifiant la nécessité de revitaliser leur économie comme première priorité et en offrant un coup de main aux pays les plus démunis, sans toutefois préciser les moyens qu'ils utiliseront pour atteindre ces buts dans un proche avenir.

Faisant écho aux déclarations du président américain Ronald Reagan, les leaders de la Grande-Bretagne, du Canada, de la France, de l'Italie, du Japon, de l'Allemagne de l'Ouest et de la Communauté économique eu-

ropéenne se sont dit satisfaits des résultats de leur rencontre et ont convenu de se réunir en France l'an prochain.

Avant leur départ, les chefs d'Etat ont rencontré les journalistes au Centre national des arts et, pour la plupart, ont été attentifs à n'exprimer que des commentaires positifs.

Et si l'emphase a été mise sur les positions communes adoptées par les sept sur les questions internationales, comme la dénonciation du conflit israélo-arabe, du terrorisme international et sur l'attitude à prendre avec l'Union soviétique, il n'en reste pas moins que sur le plan économique, les sept n'ont pas réussi à trouver un langage commun.

Les problèmes liés aux taux d'intérêt élevés des Etats-Unis, aux (Suite à la page A2, 3e col.)



Un sommet passionnant?

Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Alexander Haig, semble avoir trouvé le temps long au sommet économique s'il faut en juger par ces photos.

Le Canada s'en est bien tiré

La chronique de Richard Daignault

page A-3

gem Voir pages D-21 B-5 + B-6 + B-7 **casino**

LE SOLEIL

LES ANNONCES CLASSEES un intermédiaire sûr... 647-3311 LE SOLEIL

85e année, no 173 76 pages 5 cahiers • •

QUÉBEC, MERCREDI 22 JUILLET 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85 Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

Attentat à la bombe

par Michel TRUCHON

Plusieurs vitres ont volé en éclat, tôt ce matin, quand une bombe a explosé en face du 345 de la rue de la Couronne à Québec. Il semble que c'est le "Café Classique" qui était la cible de cet attentat qui n'a d'ailleurs pas été revendiqué.

L'explosion s'est produite vers 3h30, un moment de la nuit où ce secteur est très calme. Personne n'a été blessé.

Des débris de l'engin ont été envoyés pour expertise au laboratoire de médecine légale de Montréal où les chimistes tenteront d'en établir la composition. Une rumeur voulait ce matin que la bombe ait été formée d'une forte quantité de poudre à fusil.

La police tentait également de déterminer si la bombe avait été déposée sur le trottoir, dans l'entrée du "Café Classique" ou lancée d'une automobile comme certains témoignages permettraient de le supposer.

La détonation a réveillé plusieurs habitants du quartier. Le "Café Classique" est au rez-de-chaussée d'une maison entre les rues du Roi et de la Salle, du côté est de la rue de la Couronne.

Sous le souffle de l'explosion, (Suite à la page A2, 6e col.)



La devanture du Café Classique a subi de lourds dégâts.

L'explosion était d'une telle force qu'elle a soufflé des vitres de l'autre côté de la rue.

Perte de 450 emplois Faillite de Farmer

par Denis ANGERS

Institution dans le petit commerce de détail québécois, la chaîne de magasins R. Farmer Limitée a fait faillite. Victime des taux d'intérêt élevés et de la désaffection de la clientèle, l'ensemble des 19 établissements que Farmer exploitait à travers la province, procède actuellement à une vente de liquidation en tous points semblables à celle récemment organisée dans les magasins Paquet-Syndicat de la région de la capitale.

Spécialisée dans la vente de menus articles et de vêtements et implantée au Québec depuis une cinquantaine d'années, la chaîne Farmer était l'une des dernières institutions commerciales à propriété entièrement québécoise. Appartenant à la famille fondatrice, cette entreprise privée ne pouvait plus soutenir la concurrence des chaînes nationales et, conséquemment, elle réclamait, le 7 juillet dernier, sa mise en faillite volontaire.

Cet abandon des affaires est par ailleurs passé presque inaperçu, hormis les affiches faisant état de la "vente de fermeture" qui trônaient dans les vitrines des 19 succursales. Survenant en pleine interruption du service postal, cette faillite n'a donc pu être communiquée aux fournisseurs de l'entreprise, une entreprise qui, l'an dernier, avait enregistré un chiffre d'affaires de \$13 millions par tout le Québec.

Emplois et municipalités

Chaîne de magasins à caractère régional, la compagnie R. Farmer Limitée était essentiellement établie dans une quinzaine de petites localités, presque toutes situées à l'extérieur des grandes agglomérations. En fait, ces établissements spécialisés dans "le 5 cents à \$1" avaient pignon sur rue dans les villes suivantes: Hawkesbury, Saint-Georges de Beauce (2

magasins dont 1 est déjà cadencé), Plessisville, Maniwaki, Mont-Laurier, Magog, Lac-Mégantic, Lachute, Gaspé.

(Suite à la page A2, 1re col.)

consommation

Steinberg: le moins cher

D'après un relevé comparatif effectué ces jours derniers par LE SOLEIL dans les supermarchés, la chaîne Steinberg offrait globalement les prix les plus bas.

page B-3



Les framboises arrivent

Elles sont chères mais elles sont toujours délicieuses. Robert Fleury vous dit où se les procurer.

page B-1

Paquet-Syndicat

La fin de 2 magasins, samedi

par Denis ANGERS

Le couperet est définitivement tombé, hier, sur 2 des 4 succursales condamnées de la chaîne de magasins à rayons Paquet-Syndicat. Lors d'une rencontre avec les représentants syndicaux des employés du groupe, le secrétaire de la compagnie, M. Raymond Lavoie, a en effet informé ces derniers que les établissements de la Place Fleur de Lys et des Galeries Chagnon, à Lévis, fermeront leurs portes pour de bon samedi.

Prévue et rendue inévitable par le transfert au centre-ville de quantités de marchandises, la fermeture de la succursale de Lévis ne pose guère de problèmes puisque, à cet endroit, la

certaine d'employés n'étaient pas syndiqués. Il en va cependant autrement dans le cas de l'établissement de la Place Fleur de Lys où les 125 travailleurs du Syndicat sont affiliés à la Confédération des syndicats nationaux. Ces employés sont protégés par une clause d'une convention collective de travail qui garantit leur emploi jusqu'à son échéance à la fin de 1982.

Mise à pied contestée

Ces dispositions, les 125 employés de la Place Fleur de Lys entendent d'ailleurs s'en prévaloir puisque, selon la présidente du syndicat, Mme Louise Parent, "chacun d'entre eux déposera

sous peu un grief", cette mise à pied violant l'actuel contrat de travail.

Par ailleurs, au cours de la réunion d'hier, la compagnie a présenté aux parties syndicales les indemnités de licenciement qu'elle comptait verser aux travailleurs congédiés, à la suite des fermetures de succursales. Pour chacun d'eux, et sans qu'il soit tenu compte de l'ancienneté au sein de l'entreprise, ces indemnités se limiteront à une seule semaine de salaire et à un montant équivalant à 4 pour 100 des émoluments versés depuis le 15 mai 1981. Et ce, à titre de paiement des vacances annuelles.

Pour la présidente Parent, une telle offre est dérisoire, surtout en ce qui a trait aux vacances, la quasi-

totalité des employés de Paquet-Syndicat n'ayant pu s'en prévaloir cette année.

D'autre part, LE SOLEIL a appris que, toujours à compter du 15 mai dernier — date de la prise de possession par les créanciers garantis — les employés de la chaîne se sont trouvés sans assurance collective, la compagnie ayant cessé d'effectuer les versements à la société qui assurait tous ces travailleurs. Ceux-ci devaient d'ailleurs recevoir, sur leur dernier chèque de paie, le remboursement des sommes qui avaient été prélevées depuis mai par leur employeur à titre de contribution du salarié à un programme d'assurance collective qui n'existait à toutes fins utiles plus.

mercredi

Mitterrand reste neutre

Le président de la France, M. François Mitterrand, a refusé hier de prendre partie dans le débat constitutionnel canadien.

page A-3

Plein Art 81

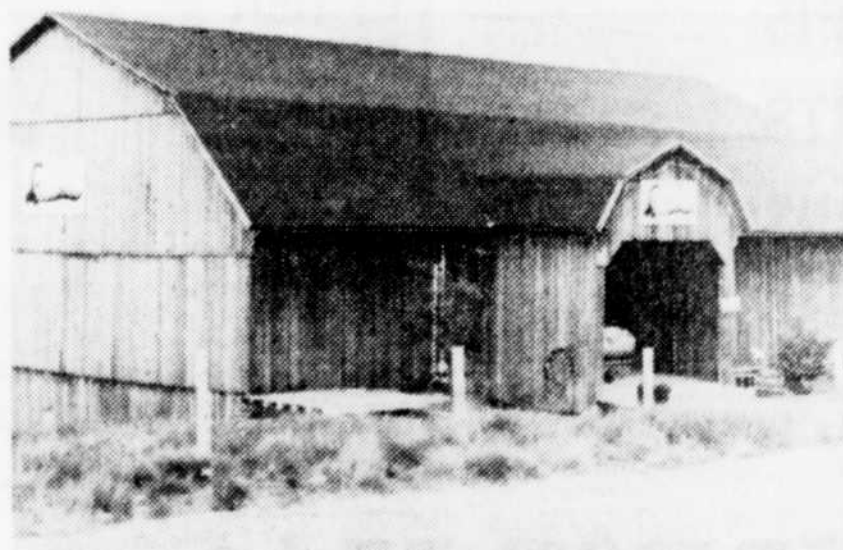
Touristes et Québécois semblent apprécier la version estivale du Salon des artisans, au parc de l'Esplanade.

page C-10

Plus d'accidents du travail

Le nombre d'accidents du travail au Canada augmente. Les coûts directs et indirects de ces accidents se sont élevés, en 1978, à \$3.5 milliards.

page B-5



Les théâtres d'été de l'Est (fin)

Dans le dernier article de la série sur les théâtres d'été de l'Est du Québec, il est question de celui de "La Chèvreerie", de Saint-Fortunat, dans la circonscription de Richmond.

page D-3

sommaire

Annonces classées D-8 à D-18
Arts et spectacles D-2 à D-4
Bandes dessinées D-7
Bridge D-15
Carrières et professions D-20
Décès D-23
Economie-finance B-10 et B-11
Feuilleton D-4
Hier et aujourd'hui B-8 et B-9
Horoscope D-16
Information régionale A-4 et A-5
Monde D-1 à D-19
Mots croisés D-11
Où aller à Québec D-4
Pierre Champagne A-14
Télévision D-3

météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Demain: ensoleillé.

détails, page D-8

Même si l'efficacité du contrôle des salaires et des prix suscite des doutes chez des économistes et dans des milieux d'affaires, les Canadiens restent majoritairement en faveur de tels contrôles.

A l'heure actuelle, 54 pour 100 des personnes interrogées sont toujours en faveur de cette mesure, tandis que 35 pour 100 s'y opposent, comparativement à 51 pour 100 et 34 pour 100 respectivement, en novembre dernier.

Les francophones sont beaucoup plus enclins que les anglophones à

favoriser l'imposition de contrôles; ainsi en est-il des femmes par rapport aux hommes et des citoyens plus âgés par rapport aux gens d'âge moyen.

Comme on pourrait s'y attendre, le revenu familial y entre comme facteur. Ceux qui gagnent moins de \$20,000 par année sont plus en faveur des restrictions que les \$30,000 ou plus (62 pour 100 contre 47 pour 100).

Ces résultats proviennent d'un sondage réalisé au début de juin, auprès de 1,054 contribuables, de 18 ans

(Suite à la page A2, 1re col.)

L'inflation modifie les habitudes alimentaires

CALGARY (PC) — Une enquête faite pour le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations a montré qu'un grand nombre de Canadiens ont modifié leurs habitudes alimentaires à cause de l'inflation.

Quinze pour 100 ont dit qu'elles achetaient les mêmes aliments, mais en plus petites quantités. Treize pour 100 ont dit qu'elles achetaient des aliments moins chers.

Onze pour cent des répondants, et la majorité chez les gagne-petit, ont déclaré qu'il leur arrivait souvent de se priver de certains aliments et de ne

(Suite à la page A2, 1re col.)



On connaît not'monde!



METRO

Nos prix spéciaux de la semaine en pages A-18 + A-19



Sourire à l'univers

Tandis que la nouvelle Miss Univers, Irene Saez Conde, sourit au photographe, après une apparition à la télé américaine, hier, des participantes de race noire ont accusé les photographes de les avoir écartées des photos prises au cours de la semaine qui a précédé la finale du concours Miss Univers.

Appui au...

(Suite de la première page)
et plus, par tout le pays. Un échantillon de cette importance est censé être fiable à 95 pour 100.

Voici la question alors posée: "Seriez-vous pour ou contre l'imposition d'un contrôle des salaires et des prix par le gouvernement fédéral?"

	Pour	Contre	Ne sait pas
Nationale	54	35	12
Langue maternelle			
anglais	49	39	12
français	63	27	10
autres	57	29	14
L'âge			
18 à 29 ans	51	36	13
30 à 49 ans	46	44	10
50 ans et plus	65	23	12
Le sexe			
Hommes	52	38	10
Femmes	56	31	13
Le revenu familial			
moins de \$20.000	62	28	10
entre \$20.000 et \$29.999	50	42	9
\$30.000 et plus	47	44	9

L'inflation...

pas acheter les quantités désirées. L'enquête a révélé qu'un plus grand nombre de personnes âgées et de Québécois semblaient manger moins de leurs aliments favoris comparativement à la moyenne nationale, tandis que plus d'Ontariens que la moyenne et de citoyens de la Colombie-Britannique achetaient des aliments moins chers et moins conformes à leurs goûts.

Les journaux

La moitié des personnes interrogées ont signalé qu'elles prenaient connaissance des annonces dans les journaux pour connaître les prix spéciaux offerts par les marchands.

L'enquête révèle également que comparativement à juin 1979, 30 pour 100 des répondants ont réduit leurs achats de bœuf tandis que 9 pour 100 les ont augmentés, pour une diminution totale de 21 pour 100.

La consommation de la volaille semble avoir augmenté de 27 pour 100 par rapport à la même période de 1979 et celle du poisson de 10 pour 100.

Parmi ceux qui achètent des aliments préparés, 11 pour 100 ont dit qu'ils avaient réduit leurs achats, 10 pour 100 de ceux qui ont l'habitude de manger au restaurant ont déclaré y aller plus souvent tandis que 23 pour 100 ont avoué y aller moins souvent.

En Alberta, l'enquête a démontré que 13 pour 100 moins de gens mangent au restaurant, mais que ceux qui achètent des plats préparés sont plus

Faillite de...

(Suite de la première page)

tineau (3 succursales), Saint-Romuald, Saint-Hyacinthe et Les Saules, dans la ville de Québec. Etabli à Montréal, le siège social est lui aussi touché par la faillite, comme l'est l'entrepôt central de la chaîne, situé également dans la métropole.

Au total donc, c'est pas moins de 450 emplois que perd le secteur du commerce de détail québécois, des emplois d'autant plus difficiles à récupérer qu'ils avaient été créés dans de petits centres urbains aux capacités commerciales limitées.

Il ne reste actuellement qu'à compléter les soldes de fermeture, un peu partout en province, pour que le glas de R. Farmer ait définitivement sonné. Au siège social entre-temps, on tente de finaliser des transactions avec des groupes d'acheteurs intéressés à racheter quelques-uns des établissements de la chaîne. Des rachats qui se feraient à la pièce, magasin par magasin, selon ce qu'a appris LE SOLEIL.

Les "7": un...

(Suite de la première page)

relations Est-Ouest et au dialogue Nord-Sud demeurent entiers.

Les Etats-Unis, qui risquaient fort de se voir isolés pour leur politique de taux d'intérêt, n'ont pas manqué par la voix du président Reagan de souligner que le sommet avait été l'occasion de démontrer des "compréhensions mutuelles et des objectifs communs".

M. Reagan n'a pas reculé d'un pas devant les critiques sévères des Européens qui, s'ils ont paru satisfaits des explications américaines, n'ont pas écarté la possibilité de représailles économiques.

Pour un, le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt a affirmé qu'il prendra des mesures pour protéger son pays contre les effets des taux d'intérêt records aux Etats-Unis.

Les discussions sur les relations Est-Ouest ont été moins orageuses mais M. Schmidt a refusé de tenir compte des avertissements du président Reagan sur les risques d'acheter du gaz naturel à l'Union soviétique.

L'Allemagne de l'Ouest ne reviendra pas sur les accords conclus avec les Soviétiques pour l'achat de gaz naturel, même si les Etats-Unis ont offert leur coopération pour remplacer l'approvisionnement soviétique.

Dialogue Nord-Sud

C'est le premier ministre Trudeau qui a évidemment accueilli avec le

plus de satisfaction le revirement de la position des Etats-Unis, qui ne voulaient d'abord pas s'impliquer dans un processus de négociations globales avec le Tiers-monde. Les Américains ont accepté qu'on parle de négociations globales mais en mettant d'importantes réserves qui font du consensus une faible amorce pour un éventuel aboutissement.

Le président français a d'ailleurs "osé" exprimer son insatisfaction à ce sujet, précisant que la France aurait nettement préféré qu'on aille plus loin sur la relance du dialogue Nord-Sud.

Le compromis de M. Reagan n'a pas non plus impressionné les Italiens, et un fonctionnaire, M. Lamberto Dini, a déclaré que les Américains avaient employé un langage qui ne voulait rien dire. "Pour les Etats-Unis, il veut dire peu et pour les autres, il signifie beaucoup plus", a-t-il dit.

Protectionnisme

Dans le cadre général de la lutte contre l'inflation et le chômage, mis par les sept sur un pied d'égalité, il a été convenu de résister aux pressions protectionnistes qui ne peuvent qu'affaiblir le dynamisme des économies.

Cette réaffirmation du maintien des politiques commerciales ouvertes a grandement satisfait le premier ministre japonais, M. Zenko Suzuki, qui avait craint d'être pris à partie en particulier sur l'exportation d'automobiles nippones qui menace le marché américain.

Attentat...

(Suite de la première page)

les vitres du café ont toutes volé en éclats et les meubles ont été déplacés. L'enquête déterminera s'il y avait quelqu'un à l'intérieur au moment de l'attentat.

L'onde de choc a également fracassé des fenêtres et des vitrines de quatre maisons, de l'autre côté de la rue. Les établissements endommagés sont notamment la boutique de Claude Fleuriste, le comptoir de billets de la CTCUQ et deux vitrines de l'ancien magasin de meubles et d'appareils électriques Turcotte et Létourneau, maintenant occupé par un petit marché aux puces.

Le propriétaire de l'établissement, M. Lionel Bonaventure, était sur les lieux lorsque l'explosion s'est produite. Il s'est emparé d'un extincteur chimique pour venir à bout des flammes qui venaient de prendre naissance dans le portique du café.

La BOURSE

MONTREAL (PC) — Le marché était à la hausse, à l'ouverture, mercredi, de la bourse de Montréal.

Gulf a gagné 1/2, se situant à \$29 1/2. Alcan 1/2 pour atteindre \$32 1/2. Dome Pete 1/2 également, soit \$23 1/2. CP Entreprises 1/2 pour être coté à 24 1/2.

SUPER DE TAPIS

JUSQU'À 50%

TAPIS METROPOLITAIN coupe ses prix de moitié sur des tapis et prélatrs de toute première qualité.

RÉDUCTION JUSQU'À 50%... y a que TAPIS Métropolitain pour en faire autant.

TOUT EST EN VENTE

TAPIS: des tapis de marques réputées dans une gamme de coloris des plus à la mode.

SOUS-TAPIS: une grande variété de sous-tapis moelleux.

PRÉLARTS: des prélatrs sans cirage de couleurs et de motifs variés.

COUPONS: des coupons de tapis de qualité.

SOLDE

MOITIÉ-MOITIÉ

50%

DE RABAIS

VENTE

VENTE

VENTE

ET TOUT EST GARANTI

- Garantie de marchandise de première qualité
- Garantie de 100 jours du plus bas prix
- Garantie à vie sur l'installation

TAPIS Métropolitain

LA QUOTIDIENNE
4-6-0

Tirage de mardi
Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h00 à 19h00
Samedi 9h00 à 12h00

647-3233 RENSEIGNEMENTS 647-3394 REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1205.

GARANTIE DU PLUS BAS PRIX PENDANT 100 JOURS

par écrit

CHOIX DE 10.000 ROULEAUX, 10.000 COULEURS

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT

681-3514

TAPIS GARANTIS 10 ANS ENDOS DE JUTE 5 ANS ENDOS CAOUTCHOUC

INSTALLATION GARANTIE À VIE

par écrit

AUCUN COMPTANT

1er paiement à 45 jours sur plan de paiement différé

20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA

CHARGEX

VISA

Master Charge

Québec

215 boul. Hamel
(Face à l'hôpital Christ-Roi)
681-3515

Le Canada a bien joué son rôle de "grand"



**richard
daignault
à Ottawa**

Le Canada a été l'hôte de son premier sommet. Pour un pays dont la population, la taille de l'économie et la puissance industrielle n'atteignent évidemment pas celles de ses puissants partenaires, le Canada a joué son rôle de "grand" avec un succès remarquable.

Le Canada a voulu un rôle bien particulier. Il n'a pas voulu jouer le second rôle dans la fanfare américaine. Il a réussi sur les deux plans.

Ce n'était pas exactement facile pour le premier ministre du Canada de s'asseoir aux côtés du président des États-Unis, le plus puissant pays du monde et celui dont nous dépendons tellement sur tous les plans, et de mener les délibérations, tirer les conclusions, sans provoquer un sourire.

Nombre de commentateurs

ont parlé d'une victoire américaine au sommet. Il est certain que les deux pas qui émergent indemnes du sommet sont les États-Unis et le Japon.

Quelqu'un m'avait écrit, un peu témérairement, que les Américains et les Japonais se feraient coïncider par les pays partenaires qui subissent les contrecoups de leurs manœuvres économiques.

On ne coince pas si facilement les deux puissances industrielles les plus riches de la planète.

Victoire exagérée

Mais parler de victoire des Américains est exagéré à moins qu'on ne qualifie de victoire le fait de la décision de maintenir pendant encore quelques mois sa politique monétariste et les taux d'intérêt astronomiques qu'elle soutient. Les États-Unis marqueront le pas. Voilà tout.

Les Européens pour leur part ont accepté de patienter pour un temps passablement restreint.

Le chancelier Helmut Schmidt de l'Allemagne fédérale ne s'est aucunement gêné pour dire que si "les taux d'intérêt les plus élevés depuis la naissance de Jésus-Christ" ne revenaient à la normale, l'Europe devrait envisager autre chose que la patience.

Les Allemands et les Français et les Italiens ont dit qu'ils seraient à la politique monétariste américaine étoufferaient l'inflation. Que pour encore quelques mois ils respecteraient les positions américaines. Par la suite, ce serait à revoir.

C'est donc dire que la victoire américaine au sommet a consisté



L'aboutissement réel du sommet sera les conférences ministérielles où les réajustements politiques et économiques devront se faire.

surtout à ne point reculer des positions où l'administration républicaine s'est retranchée.

Même Trudeau a déclaré que le coût social de telles positions était très élevé et un journal de Toronto, "The Star", a cru comprendre entre les lignes que le gou-

vernement fédéral songerait à une approche originale au lieu de copier celle des Américains.

Mais il y a peut-être là un peu de fantaisie.

Le Japon est sauf

Il est curieux qu'on n'en ait

pas parlé, mais le pays qui s'en est tiré complètement au cours du sommet, c'est le Japon.

On pensait que les pays de l'Europe, les États-Unis et le Canada tenteraient de convaincre les Japonais de limiter, volontairement mais systématiquement, leurs ex-

portations d'automobiles et de divers produits fabriqués.

Or, le communiqué final affirme au contraire la volonté des grands de refuser toute tentation de protectionnisme et de maintenir les marchés libres de toutes entraves.

Le Japon pour sa part s'engage à rendre encore plus accessible aux biens de l'extérieur le marché nippon.

Le problème des exportations japonaises existe néanmoins et il ne disparaîtra pas du simple fait de la politesse du communiqué envers les Japonais.

L'accomplissement réel du sommet est en somme la décision de régler les innombrables problèmes du commerce et des échanges par la tenue de conférences techniques sur le commerce qui conduiront à une grande conférence ministérielle au début de l'année prochaine. C'est là que les réajustements inévitables devront se faire.

Enfin, les sommets entreront dans leur deuxième tour de piste, leur deuxième cycle comme l'a dit Mitterrand hier soir, l'an prochain, là où le premier s'est déroulé, en 1975, c'est-à-dire en France.

Les Américains veulent simplifier la formule. Ils veulent réduire au minimum le nombre de fonctionnaires participants. Réussiront-ils?

J'en doute beaucoup. D'abord Mitterrand se chargera d'organiser le sommet comme il l'entend, un peu comme Trudeau a fait d'ailleurs. Mais il y a aussi le fait que les hauts fonctionnaires ne veulent absolument pas être absents lors des discussions des chefs politiques.

Constitution Mitterrand refuse de s'impliquer

OTTAWA (d'après PC, UPC) — Après une brève rencontre avec le premier ministre René Lévesque, le président de la France, M. François Mitterrand, a dit qu'il n'aura pas de sommet des pays francophones sans le Québec, mais il a carrément refusé par ailleurs de prendre partie dans le débat constitutionnel canadien.

Le premier ministre Lévesque, de son côté, a assuré qu'il ne demandera pas à la France de s'impliquer dans le débat constitutionnel mais qu'il pourrait solliciter son appui pour des décisions politiques que prendra le gouvernement québécois.

MM. Lévesque et Mitterrand ont discuté durant une demi-heure à l'issue du sommet des 7 pays industrialisés qui vient de se terminer à Ottawa et ils ont rencontré la presse ensemble.

Interrogé sur la position de la France à l'égard du projet de rattachement de la constitution, M. Mitterrand a affirmé que "la constitution, ce n'est pas de mon ressort, je n'ai pas à m'exprimer là-dessus".

Comme on lui demandait s'il a quand même une opinion, le président de la République française a souligné "bien sûr que j'ai une opinion, mais je ne vous la dirai pas".

Pourtant, quelques instants plus tôt, le premier ministre Lévesque avait pris soin de souligner aux journalistes qu'il avait fait part au président de la République française du "danger que fait courir à la nation francophone le coup de force constitutionnel d'Ottawa".

Dans son exposé au début, M. Mitterrand a mentionné qu'il tenait à rencontrer quelques amis, dont M. Lévesque, avant de regagner Paris et a ajouté que la France désire intensifier ses relations avec le Québec.

Mais le nouveau gouvernement socialiste français ne fait pas sien le langage utilisé par le gouvernement précédent qui gardait à l'endroit du Québec le célèbre principe de "non-ingérence et non-indifférence".

M. Mitterrand a expliqué qu'il n'a pas l'intention de se substituer aux autorités du pays qui le reçoivent, en



Le président français François Mitterrand a nié avoir été empêché par M. Trudeau de faire une visite officielle au Québec à la fin du sommet.

L'occurrence du Canada

Soulignons que les deux chefs d'État s'étaient rencontrés à deux reprises dans le passé, en 1972 et en 1978.

M. Lévesque a mentionné pour sa part que cette rencontre confirme la "continuité chaleureuse" entre le Québec et la France. Il devait ajouter que le fait que ce soit un parti socialiste, animé par des préoccupations sociales et le désir de maîtriser ses instruments économiques, ne peut qu'accroître les relations d'amitié.

Le président français a évoqué la possibilité qu'il effectuerait un voyage officiel au Québec, sans préciser le moment, déclarant qu'il soit obligé d'y venir un peu à la sauve.

Le glas du sommet francophone

La rencontre d'hier soir a permis par ailleurs de savoir que la France maintient sa position en ce qui a trait à la mise sur pied d'un éventuel sommet des pays francophones.

"Si on parle de francophonie, de dire le président de la France, c'est avec des gens qui parlent français et, ici, c'est le Québec".

M. Mitterrand a pris ses distances avec ce projet en rappelant que cette

idée a été lancée par l'ancien président du Sénégal M. Senghor et qu'il n'apparaît pas dans le projet politique de son parti.

La France avait fait avorter cet organisme en refusant de participer au sommet de Dakar si le Québec n'y avait pas le statut de participant. Le gouvernement canadien tenait pour sa part à ce que la délégation du Québec soit intégrée à celle du Canada.

Selon M. Mitterrand, il faudrait plutôt ranimer l'Agence de coopération culturelle et technique qui, a-t-il dit, "n'est pas très active".

Le président de la République française s'est permis quelques remarques ironiques et c'est celui de la langue d'usage au sommet des sept.

Il a avoué qu'il avait fait "un peu exprès" pour soulever ce fait devant des caméras de télévision. C'est par un "hasard malin" a-t-il soutenu que l'anglais a été la langue utilisée à Ottawa. M. Mitterrand a précisé qu'il n'y voyait pas d'incident diplomatique mais tout au plus une remarque au passage.

La rencontre entre MM. Lévesque et Mitterrand s'est déroulée à l'ambassade de France à Ottawa.

Un communiqué final issu de vives luttes

OTTAWA (d'après UPI et CP) — Malgré son air anodin, le communiqué final émis à l'issue du sommet économique d'Ottawa est en réalité le résultat de vives luttes que se sont livrées les sept représentants des pays industrialisés à Montebello.

La "déclaration commune" de 11 pages est un véritable somnifère. Mais le texte final constitue un compromis prudent mis au point par les bureaucrates et les économistes.

Le premier projet du communiqué a commencé à circuler entre les capitales en février dernier. La plus grande partie ne prêtait pas à controverse, traitant de problèmes tels la nécessité d'économiser l'énergie et l'obligation de venir en aide aux pays sous-développés.

Certains paragraphes cependant, ne faisaient pas l'unanimité et n'ont été rédigés dans leur forme finale que dans les dernières heures. Voici certains exemples.

— Les Européens voulaient un texte qui critique énergiquement les taux d'intérêt élevés des États-Unis, lesquels ont des répercussions indirectes sur les économies des autres pays.

Les États-Unis ont réussi à faire adopter un texte qui justifie les politiques économiques austères de l'administration Reagan, y compris les taux d'intérêt élevés.

Les Européens ont néanmoins réussi à faire inscrire qu'un pays par ses politiques peut rendre les politiques de stabilisation des autres plus difficiles à appliquer.

Les Français ont obtenu le retrait d'une autre phrase dans le même paragraphe qui disait que les pays devaient éviter les budgets déficitaires qui engendrent l'inflation.

Les déficits budgétaires faisant partie intégrante des politiques socialistes du gouvernement français, les mots "la plupart" ont été insérés dans la phrase, laquelle se lit comme suit: "La plupart des pays devraient réduire les déficits budgétaires".

— Sur un autre sujet, celui du commerce Est-

Ouest, les États-Unis ont perdu et les Allemands de l'Ouest ont gagné la bataille.

Les États-Unis voulaient l'insertion d'une phrase mettant en garde contre une trop grande dépendance commerciale de l'Europe de l'Ouest à l'égard de l'Union soviétique et de ses alliés, ce qui risquait de la rendre vulnérable aux pressions des pays du bloc de l'Est.

Les États-Unis réclamaient un texte qui aurait obligé les sept à se consulter avant de s'engager trop à fond envers des pays de l'Europe de l'Est. Les Allemands ont réussi à imposer leur veto sur tout le paragraphe.

— Le Canada voulait que le texte final du communiqué prône des "Négociations Globales" avec les pays en voie de développement.

A ce propos, un haut fonctionnaire américain a déclaré: "Nous ne voulions pas prendre d'engagements où nous risquions de perdre notre chemise".

Aussi, les États-Unis ont-ils réussi à faire éliminer le N et le G majuscules de "négociations globales", rendant ces rencontres plus vagues et plus générales.

Les États-Unis ont obtenu un texte qui n'est rien de moins qu'un faux-fuyant. Selon le communiqué final, les partenaires acceptent de participer à de telles négociations seulement lorsqu'elles "permettent de réaliser des progrès substantiels".

En d'autres termes, s'il n'y a pas d'ordre du jour spécifique lors de telles rencontres, les États-Unis ne sont pas tenus d'y participer.

Telles ont été les petites batailles que les sept se sont livrées avant que ne commencent les poignées de main et les platitudes destinées à la presse et au public en général.

D'autre part, dans la déclaration de lundi sur la situation au Moyen-Orient, il appert qu'une condamnation indirecte d'Israël pour ses opérations militaires au Liban a été biffée à la demande pressante des États-Unis et de la France.

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
Examen de la vue — Lunettes
— Verres de contact
Tél.: 524-8417
376, DU ROI, SUITE 308
QUEBEC G1K 2W6
(en haut de la Société des Alcools)

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de
STEINBERG
INSERE DANS CETTE EDITION

Annoncez votre nomination dans
LE SOLEIL
vous serez connu du jour au lendemain
647-3270

AU COEUR DU VIEUX BOSTON
HOTEL AVERY
UN HOTEL QUI SE DISTINGUE DES AUTRES
Situé au cœur du vieux Boston, un paradis pour les voyageurs exigeants. Toutes les chambres, sont gaies et harmonieusement décorées. Télévision et climatisation. Au-cun supplément pour les enfants de moins de 14 ans. Ecrivez pour obtenir notre dépliant.
STATIONNEMENT GRATUIT
1 pers. chambre \$21
2 pers. chambre \$26
Au coin des rues Avery & Washington
Téléphonez à frais vus
617-482-8000

VOUS VOULEZ MAIGRIR rapidement, sûrement
"SANS FAIBLIR!"
KILOCONTROL
SPECIALISTE EFFICACE DE L'AMAIGRISSEMENT VOUS EN OFFRE LES MOYENS!

Grâce à sa méthode scientifique recommandée par les médecins du Québec, vous perdrez dans le "PLAISIR DE BIEN MANGER" 8 à 15 livres ou plus en seulement 4 semaines.
Programmes Individuels Programmes de groupes
SÉANCES D'INFORMATION GRATUITES
PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI
sans engagement de votre part
990, av. Bégyn, Québec (418) 681-0823 98, rue Albert, Sherbrooke (819) 569-5134
230, rue Longueuil, St-Jean (514) 346-4489 1, Complexe Desjardins, tour sud, Suite 1919, Montréal (514) 845-7205
KILOCONTROL
LA SOLUTION À VOTRE PROBLÈME DE POIDS SANS PERTE D'ARGENT ET DE TEMPS INUTILES

AUX AMATEURS DE BON CAFÉ...
Nous vous offrons toute une gamme de bons cafés frais, torréfiés quotidiennement ici même à Québec et ce, à des prix défiant toute compétition.
ARABICA NOIR MOKA NOIR MI-NOIR
ARABICA BRUN MOKA BRUN ET NOTRE
JAVA NOIR COLOMBIEN NOIR MELANGE
JAVA BRUN COLOMBIEN BRUN
3.89 lb SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON
15 lb MAXIMUM valide jusqu'au 2 août 1981
PRIX SPECIAUX POUR BUREAUX ET RESTAURANTS
CHEZ **BAR-LAITIER BOU-BOUL**
1145, 1^{re} AVENUE, ST-REDEMPTEUR
PLACE DU FAUBOURG 831-0886

Restaurant Néroni
Le grand festival de **HOMARD FRAIS**
des îles-de-la-Madeleine et aussi de la Gaspésie dès le samedi 25 avril

Moules Poulente	3.95	Homard froid Parisienne
Coquillet de Homard	3.95	Homard Bouilli
Crêpe de Homard	3.95	Homard Grillé
Crêpes de homard	3.50	Homard flambé au whisky
Crevettes de Matane à l'ail	3.95	Ail
Soupe Bisque de Homard	1.95	Sauce Beurre
Minestrone	1.75	Hollandaise

SPECIAL!
Deux homards \$19.95
Surf'n Turf \$14.95
36, côte de la Fabrique
Pour réservation: 692-3851
Stationnement payé pour 2 heures à l'Hôtel de Ville

Vanier: validité d'un règlement contesté

par Pierre-Paul NOREAU

"L'Association des payeurs de taxes de Ville de Vanier n'a pas dit son dernier mot au sujet de la construction d'un centre administratif, socio-culturel et sportif. Des procédures en cour supérieure seront intentées dès aujourd'hui afin d'obliger les autorités municipales à consulter les contribuables ou à retirer leur projet.

M. Gilles Tremblay, vice-président du groupe de citoyens, a expliqué qu'à la suite d'une étude de tout le dossier par des avocats, il apparaissait que la ville ne pouvait se servir du règlement 863 pour mettre le projet de l'avant.

"Selon nos avocats, lorsque la ville a décidé d'abroger son premier règlement avec le second projet qui éliminait le gymnase du complexe, elle

abrogeait sa réglementation définitivement. Le conseil ne pouvait donc revenir et remettre le premier règlement en vigueur", soutenait M. Tremblay lors d'une conversation téléphonique, hier soir.

Forte des 275 signatures enregistrées à l'hôtel de ville pour contester le second projet de centre multidisciplinaire et forte également d'une résolution de ses membres pour entreprendre des procédures judiciaires, "l'Association des payeurs de taxes" demande à la cour supérieure un bref de mandamus pour empêcher le début des travaux. En raison du congé estival des travailleurs de la construction en effet, le chantier du complexe administratif, socio-culturel et sportif n'est toujours pas en branle.

Les autorités municipales recevront probablement demain l'avis leur signifiant que les procédures sont entreprises en Cour supérieure. Dans l'optique de "l'Association des payeurs de taxes", la solution souhaitable serait que la ville aille en référé sur le projet initial qui n'avait pas soulevé de contestation, leur apparaît condamnable après le refus de la population essuyé sur le second concept.

Advenant que la cour accède à la demande visant à empêcher les travaux de débiter tant et aussi longtemps que n'aura pas été prouvée ou réfutée la validité du règlement, le groupe de citoyens exigera la tenue de la consultation populaire ou la cessation pure et simple du règlement 863.

Incendie d'origine suspecte dans le Vieux-Québec

Les locataires du Vieux Foyer, situé 71 rue Saint-Louis, en ont été quittes pour la peur ce matin à 1h30, alors qu'ils ont dû évacuer leurs chambres en catastrophe à cause d'un incendie d'origine suspecte qui s'était déclaré dans le garage situé à l'arrière de l'édifice.

M. Fred Lambert et son épouse Judy, de Los Angeles, ont été parmi les premiers réveillés. Ils ont senti l'odeur de la fumée et entendu les flammes. "J'ai entendu comme un bruit de gravier", racontait M. Lambert, et je me suis levé pour voir ce qu'il en était. J'ai alors vu les flammes qui montaient à 20 pieds au-dessus du garage".

Une voiture appartenant à l'une des résidentes se trouvait à ce moment dans le garage. Elle serait une perte totale. Le concierge de l'établissement, encore en robe de chambre, fut parmi les derniers réveillés parce qu'il dort au sous-sol de l'établissement. Malgré les efforts de Mme Lambert, qui frappait malheureusement à la mauvaise porte, celui-ci ne s'est réveillé que lorsqu'il a senti la fumée dans sa chambre.

Selon les commentaires entendus sur les lieux ce matin, l'incendie serait d'origine criminelle, mais l'enquête n'est pas encore terminée.



Un corps de clairons qui tape sur les nerfs...

CHARLESBOURG — Bien qu'ils soient reconnus comme d'excellents ambassadeurs de Charlesbourg, les 102 jeunes membres du corps de tambours et clairons "Les Aventuriers" commencent à tomber sur les nerfs de plusieurs contribuables de cette ville, semble-t-il. C'est du moins l'avis de deux groupes de contribuables qui ont signé des pétitions demandant que Les Aventuriers cessent leurs pratiques à l'extérieur durant tout l'été. Le maire a reçu la plainte avec sympathie, mais expliqué que le groupe était un actif important pour la ville. Le conseil doit poursuivre des démarches pour essayer de convaincre les responsables du groupe de tenir les séances de pratique à des endroits différents à chaque semaine.



Les étreintes succédaient aux cris de joie, quand les étudiants et étudiantes retrouvaient leurs parents après cette quinzaine passée en Saskatchewan.

Arrivée d'étudiants de l'Ouest à Québec

par François ROY

C'est au milieu des exclamations, des cris de joie et des larmes que quelque 75 étudiants et étudiantes de la région de Québec se sont éjectés de quatre autocars de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), hier en fin de soirée, en face de l'école St. Patrick High School, rue Maisonneuve, à Québec.

Accompagnés de leur partenaire venant soit de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan

ou de l'Ontario, ces quelque 150 étudiants de 14 à 18 ans en majorité de sexe féminin, se sont précipités à la rencontre des parents qui pour la plupart piétinaient d'impatience depuis plus d'une heure.

De déclarer au SOLEIL M. Daniel Hurens et son épouse Lise, collaborateurs de Mlle France Vézina responsable de cet échange annuel parrainé par le Conseil canadien des chrétiens et des Juifs (CCCJ), "ça fait trois ans qu'on apporte bénévolement notre aide à cette organisation. Et cette année,

nous avons accompagné le groupe jusqu'en Saskatchewan. Il y en a de la Beauce, de Portneuf, de Beauport, Charlesbourg, Québec, et la plupart ont séjourné 15 jours en Saskatchewan. Maintenant, c'est au tour de leurs partenaires anglophones de venir vivre ici pour une couple de semaines".

Environ 1,500 étudiants francophones du Québec ont participé cette année à l'échange avec des camarades de langue anglaise. A voir les mines réjouies, tous semblaient excités de cette expérience évidemment inoubliable.

PRÉVISION D'ARROSAGE DES PELOUSES

Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant 7 jours ceci pour les municipalités de Cap-Rouge, Ste-Foy, Sillery, Charlesbourg, Lac St-Charles, Loretteville, St-Emile, Québec, Beauport.

Vente de surplus Appel d'offres 81-155

Fermeture: le 6 août 1981 à 15 h 30 à Montréal

La Société d'énergie de la Baie James met en vente le matériel suivant:

Outils (150 lots): acc. de forage, acc. de levage, outillage de garage et d'atelier, acc. de soudure, outils de menuiserie, marteaux pneum., verins, compresseur, etc.

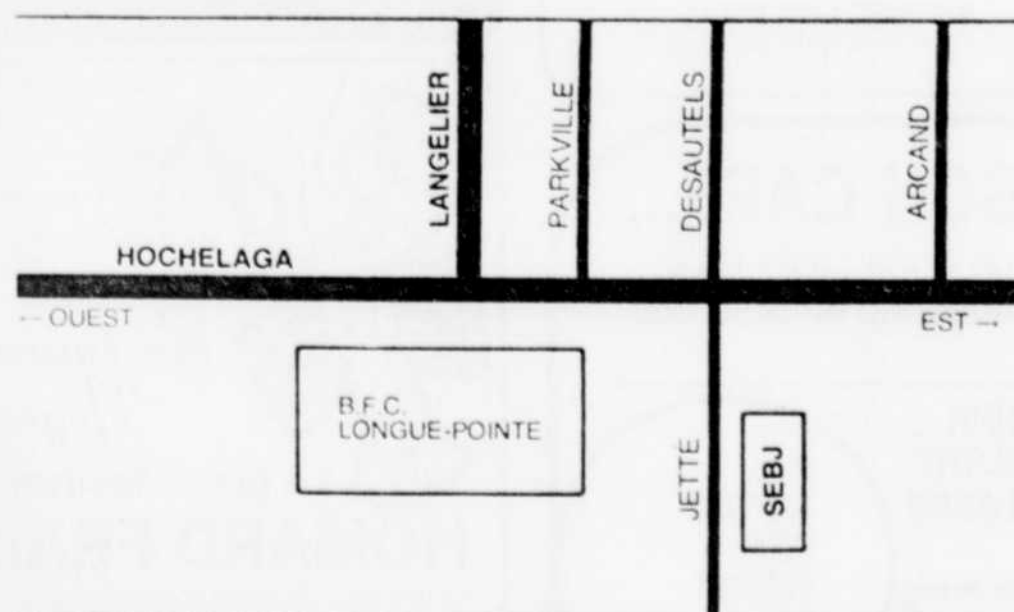
Pièces et accessoires de matériels (75 lots): moteurs, démarreurs, alternateurs, roulements à billes, filtres, tuyaux et pompes hyd., pièces de rechange pour matériels Cummins, Droit, Detroit Diesel, C.P. Thomsen, etc.

Accessoires de plomberie (50 lots): pompes, soupapes, collets, raccords divers de marques Victaulic, ABS, Jenkins, Crane, Clayton, Darling, etc.

Matériels électriques (75 lots): panneaux, interrupteurs, transformateurs, moteurs, batteries, fusibles, disjoncteurs, fils, raccords divers, appareils d'éclairage et de chauffage, mat. de ligne, etc.

Mobilier et matériel de bureau et de cafétéria (300 lots): bureaux, classeurs, fauteuils, chaises, tables, cloisons, chargeurs Memorex, appareils Redaction, réfrigérateurs, vaisselle et acc. divers.

Inspection du matériel: du 29 juillet au 1^{er} août 1981, de 8 h à 17 h, à l'entrepôt de la SEBJ, 2455, rue Jette, Montréal.



Toute personne ou société désirant soumissionner peut obtenir les documents d'appel d'offres sur place, les jours de visite ou à l'adresse ci-dessous.

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
19^e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec
H2L 4M8
Tél.: 844-3741, poste 333

A. Rousseau
Directeur,
Approvisionnement

Un avenir plus brillant... ORDINATEUR COULEUR TRS-80

Bien plus que des jeux !



L'ordinateur couleur et ses jeux passionnants distrairont votre famille. Il permet aussi graphismes complexes et son, transfert de données entre ordinateurs et possibilités de programmation poussées.

L'ordinateur couleur TRS-80 est chez lui partout... au labo, au bureau, en classe ou même dans votre salon !

Ordinateur couleur TRS-80 de 4K pour débutant. 26-3001

549⁰⁰

Découvrez deux superbes ordinateurs couleur TRS-80 à prix raisonnable! Pour commencer, le 4K — branchez un "Program Pak" et vous êtes prêt pour une bataille spacieuse ou une partie d'échecs. Avec le Modèle de 16K étendu, créez des graphismes aux couleurs et aux sons spectaculaires! Ajoutez-y imprimante ou interface de téléphone et communiquez avec d'autres ordinateurs! L'ordinateur couleur... pour le travail et les loisirs!

Ordinateur couleur TRS-80 de 16K avec BASIC étendu. 26-3002 799.00



Bâtons de commande
Rendent les jeux et programmes plus réalistes et plus intéressants.
26-3008 37.95



Ouvrages de référence
Getting Started With Colour BASIC
26-3191 6.95
Extended BASIC Manual
26-3192 6.95



Bureau compact
Modèle économique pour la maison et la salle de classe. Idéal pour notre récepteur couleur 14".
Tablette amovible.
26-1307 99.00



TRS-80

Le géant des micro-ordinateurs™

Les prix sont en vigueur dans les centres de micro-ordinateurs, magasins et le maximum dans les centres de vente autorisés (détaillants) Radio Shack participants.

CENTRE ORDINATEUR RADIO SHACK À QUÉBEC
-2095 boul Charest ouest, Ste. Foy, 683-2149



par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Même si les heures d'ouverture seront réduites à 1h30 par jour, la Caisse d'entraide économique de Gaspé n'envisage nullement de cesser ses activités.

C'est l'assurance donnée par son directeur général par intérim, M. Jean-Yves Laforest, au lendemain d'u-

Situation de trois Caisses d'entraide

A Gaspé, pas question de fermeture

ne assemblée générale extraordinaire qui a réuni, rapporte M. Laforest, près de 200 sociétaires de la caisse.

La diminution des activités d'ouverture, "pour couper les dépenses d'opération", ne laisse nullement présager une fermeture, a insisté le directeur. "C'est un recul stratégique, a-t-il ajouté. L'assemblée générale nous a donné un délai de trois mois pour préparer la relance de la caisse de Gaspé."

Au lendemain de reportages "alarmistes" réalisés par le réseau de télévision TVA, les Caisses d'entraide de toute la province ont été frappées de demandes de retraits de capital social plus élevées que prévues. Gaspé n'y a pas échappé: comptant sur des actifs de quelque \$7,7 millions, la caisse a fait face à des demandes de retrait totalisant plus de \$1 million. Déjà \$300,000 ont été remboursés.

M. Laforest ne parle pas de demandes de retraits, mais bien de formules de demandes de retrait. Ne pouvant évidemment pas rembourser tout le capital social demandé, la caisse applique strictement les règlements: "Nous remboursons au fur et à mesure des entrées de fond."

Fusion: une hypothèse

Parmi les hypothèses de relance, à court terme, se retrouve la vente d'une partie du portefeuille de prêts, qui ne serait pas difficile, laisse entendre M. Laforest, des institutions financières s'étant déjà montrées intéressées à ce portefeuille. Les projets ne manquent pas pour les trois prochains mois.

"Nous entreprendrons de convaincre les gens de rester, lance avec conviction le directeur général. Nous pensons récupérer 50 pour 100

des formules de retrait et n'être affectés que pour environ \$500,000." La restructuration sera également à l'ordre du jour et, avec cela, l'offensive de relance s'accompagnera d'une campagne de souscription visant à recueillir \$1 million, explique M. Laforest.

Une possible fusion avec la Caisse d'entraide économique de Chandler est une solution possible, semble-t-il. "Il y a des approches menées en ce sens, confirme prudemment le directeur général. Personnellement, c'est une discussion qui me plaît."

A Chandler, le directeur de l'institution locale, M. Serge Fortin, fait preuve de la même prudence: "Il n'y a pas encore eu de réunion entre les deux conseils d'administration, précise-t-il. Une telle réunion pourrait avoir lieu cette semaine."

Poursuite des activités

M. Fortin tient à corriger les informations transmises aux médias récemment: il n'y a pas suspension des activités, explique-t-il. Actuellement, dit-il en substance, les prêts hypothécaires qui viennent à échéance ne sont plus renouvelés, mais la caisse accepte les dépôts. Salaires, loyer, paiement des dépôts à terme se font, mais le capital social sera remboursé au rythme des entrées de fond. La caisse compte \$4,3 millions d'actifs et a vu les demandes de retrait du capital social atteindre \$1,3 million depuis la fin mai.

Du côté de Gaspé, le directeur Laforest indique que la caisse continue également d'accepter les nouveaux dépôts.

"Nous structurerons une bonne caisse, affirme-t-il. L'entraide sera

bonne en autant que les gens soient agressifs et embarquent et c'est le sentiment qui se dégage de la réunion de lundi. D'ailleurs, ce matin (hier), quatre ou cinq nouveaux membres sont venus à la caisse."

Depuis sa création en 1977, la caisse a effectué pour \$25 millions de prêts. En 1980-1981, elle a généré pour \$280,446 de profits, donnant un rendement de 8 pour 100 environ.

Présente à l'assemblée extraordinaire, une journaliste a rapporté que les sociétaires avaient blâmé la Fédération provinciale des caisses d'entraide pour leur avoir imposé certains prêts en échange de subventions. M. Laforest insiste pour dire qu'aucun blâme n'a été adressé à la fédération, mais que "certaines remarques, pas tellement agressives, juge-t-il, ont été formulées".

A Sept-Iles, un choix entre trois solutions

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Rien ne va plus à la Caisse d'entraide économique de Sept-Iles et ses administrateurs se conduisent exactement comme s'ils avaient choisi la liquidation plutôt que la poursuite des activités au-delà du 4 août prochain, date de l'assemblée générale des membres.

Cet avertissement, c'est celui de trois "techniciens" de la caisse. Ce sont Richard Champagne, comptable et président de la commission de crédit, Jean-Yves Saint-Pierre, directeur des prêts jusqu'à ces derniers jours et René Bélanger, directeur du recrutement.

Quant au directeur général de la caisse, Nelson Bouffard, sa démission a été exigée par le conseil d'administration le 24 juin dernier. Raison officielle: un malentendu sur les opérations courantes.

En fin de semaine dernière, au cours d'une entrevue exclusive qu'ils accordaient au SOLEIL, les trois "mouquetaires" de l'entraide économique septilienne décidaient de se vider le cœur.

C'est aux membres, et aux membres seuls, qu'il appartiendra de décider de la liquidation ou de la poursuite des opérations de la caisse locale, ou même sa fusion avec la caisse Manicouagan à Hauterive dont on dit qu'elle est prospère, lors de l'assemblée générale du 4 août.

Mais, soutiennent nos interlocuteurs, les administrateurs de la caisse se conduisent d'une curieuse façon. C'est-à-dire comme si, dans leur esprit, la liquidation était la voie choisie.

Richard Champagne rectifie aussitôt: "Je suis sûr que c'est inconscient et qu'ils sont de bonne foi. Seulement ils sont tellement "tannés" du problème qui leur est tombé sur la tête depuis deux mois, qu'ils n'ont plus l'objectivité et le recul pour juger sagement de la situation".

A la limite, craint Richard Champagne, le plus vulgaire des trois, les membres du conseil d'administration souhaiteraient la liquidation de la caisse sans avoir à subir l'odeur d'un tel geste. Geste, qui en plus de "ruiner" certains épargnants, pourrait conduire plusieurs petites et moyen-

nes entreprises de la ville à la faillite.

Pourquoi? Parce que chaque fois qu'un membre de l'entraide économique locale réclame le remboursement de son dépôt, il est référé à la Régie de l'assurance-dépôt. Et là c'est un maximum de \$20,000 capital et intérêts compris, qui peut être récupéré, quel que soit le dépôt initial.

Cette pratique est si courante ces jours-ci, soutiennent les trois, que la Régie de l'assurance-dépôt a envoyé deux inspecteurs enquêter à Sept-Iles, la semaine dernière. Dans les locaux de la caisse, rue Smith, ils se confabulaient avec deux de leurs confrères de la fédération qu'Alma avait dépêché sur place.

Aucun déficit

Pour Richard Champagne, Jean-Yves Saint-Pierre et René Bélanger, il ne fait aucun doute, la caisse locale peut et doit survivre au-delà du 4 août.

La Caisse d'entraide économique de Sept-Iles a des actifs de \$17 millions dont \$14 millions en prêts sur la place de Sept-Iles. Soit \$10 millions en prêts hypothécaires, commercial et in-

dustriel, \$2,9 millions en actes de fiducie, \$300,000 en nantissement commercial, \$1,9 million en billets.

Quant aux états financiers de la caisse, ils sont tellement sains que cette année, l'équité sera de \$20,000 environ.

Mais, pour consolider cette situation, Richard Champagne et ses deux collègues sont d'avis qu'il faudrait demander aux membres de transformer leurs parts sociales, actuellement \$8,8 millions du passif de la caisse, en capital permanent de longue durée. Dès lors l'équité serait, par exemple cette année, de \$8,8 millions au lieu de \$20,000.

Quant aux dépôts à terme qui totalisent \$6,4 millions du passif de la caisse, ils proposent de s'en libérer totalement en les remboursant sur deux années.

"Si nous allons vers une liquidation, notre actif de \$16 millions vaut tout juste \$8 millions".

Ce qui signifie pour les déposants la perte quasi totale de leurs parts sociales. Et liquider la caisse, affirment-ils encore, c'est liquider près d'une vingtaine de PME à Sept-Iles et

mettre 600 personnes au chômage.

Et surtout, c'est démontrer qu'en de graves circonstances, les Septiliens sont incapables de se prendre en main.

Un gros malentendu

Au-delà des procédures techniques, c'est un gros malentendu qui existe entre les trois "techniciens" de la caisse et le conseil d'administration. Malentendu qui s'amplifie de jour en jour et qui a débuté le 24 juin, lors de la démission forcée de M. Nelson Bouffard.

Le conseil d'administration est présidé par Me Réjean Vignola et il est composé de André Rioux, Jean Dionne, Jacques Caron, Yves Pomerleau, Pierre Chouinard et Georges Lafrance. Mais c'est Me Jean Dionne qui est la cheville ouvrière de cet aéroport d'hommes d'affaires et de professionnels.

Et les propos de Richard Champagne, Jean-Yves Saint-Pierre et René Bélanger — ce dernier veillant à respecter une certaine réserve qu'obligent ses fonctions actuelles — semblent démontrer qu'au-delà des aspects techniques du problème, c'est une véritable lutte d'influence et de pouvoir que se sont livrée les deux paliers de direction.

Un seul exemple: le 3 juillet dernier, nos trois interlocuteurs devaient

se rendre à Québec pour y rencontrer M. Jean-Marie Bouchard, président de la Régie de l'assurance-dépôt, et M. Paul Guy, sous-ministre et membre de la Commission des valeurs mobilières. Ils voulaient prendre de l'information technique auprès d'eux et rechercher conseils et avis.

La veille, Me Réjean Vignola leur interdit de faire le voyage jusqu'à Québec. Comme les rendez-vous étaient pris, les trois "mouquetaires" décidèrent cependant d'y aller.

Cette affaire, anodine en apparence, a consommé la rupture entre les deux groupes.

Et ce qui semble éveiller la méfiance de nos trois interlocuteurs depuis, c'est que chaque fois qu'ils proposent quelque chose au conseil d'administration c'est systématiquement rejeté. Pour être repris ensuite, quelques jours plus tard.

M. Serge Harvey, de la fédération à Alma, suivrait l'affaire de bout en bout.

En attendant, le 4 août, les membres de la caisse auront à choisir entre la liquidation, la continuation ou la fusion avec la caisse de Manicouagan. Et, peut-être, décideront-ils aussi de mettre sur pied un conseil de surveillance formé de membres. C'est ce que souhaite le trio.

A Portneuf, la tempête a été traversée dignement (Paquet)

(collaboration spéciale)

PORTNEUF — A la Caisse d'entraide économique de Portneuf, il n'y a ni conflit d'intérêt, ni déficit, ni retraits massifs, à preuve l'augmentation d'actifs de 6 pour 100 et le trop-perçu net dépassant \$1,680,000 pour l'année 1980-1981.

C'est ce qu'a affirmé sans ambages lundi soir à Donnacona le président de l'institution, M. Marcel R. Plamondon, aux quelque 150 membres venus s'enquérir de la santé de leur caisse.

Dressant scrupuleusement le bilan des prêts au taux régulier ef-

fectués par les membres des trois conseils, M. Plamondon a ensuite souligné que pour l'année se terminant le 31 mai 1981, l'actif de la caisse était passé de \$19,348,645 à \$20,579,259, soit une majoration de 6,4 pour 100 se traduisant essentiellement par une augmentation des parts sociales.

Le trop-perçu de 1981, évalué à \$1,686,437, permet un versement d'intérêts sur le capital s'établissant à 10,5 pour 100 pour le premier trimestre, 10,7 pour 100 pour le deuxième, 11 pour 100 pour le troisième et 12 pour 100 pour le dernier trimestre, soit un taux moyen de 11,06 pour 100. En juin

l'an dernier, le taux de rendement atteignait en moyenne 10,5 pour 100.

Même si la caisse d'entraide a souffert de la flambée des taux d'intérêt ces derniers mois, elle se classe encore parmi les meilleures caisses de la province au niveau de l'actif et du rendement. En juin dernier, son rendement était déjà supérieur de 3 pour 100 à celui du même mois, l'an dernier.

De même, au dire du président, le portefeuille de dépôts à terme, passé de \$2,576,000 à \$2,290,000 n'atteint plus que 12 pour 100 de l'actif, ce qui fait de la CEEP la troisième caisse la plus basse à ce niveau.

Alors que les revenus totaux se chiffrent à \$2,700,000 soit une hausse de 14 pour 100, les dépenses atteignent \$879,954, soit une hausse de

quelque \$64,000 par rapport à l'an dernier.

Pas de panique

Fondée en 1968, la CEEP comptait au 30 mai dernier près de 6,500 membres. Ebranlée comme plusieurs par la bombe TVA, l'institution, selon son directeur général, M. René Paquet, a réussi à traverser dignement la tempête.

Au total, quelque 500 sociétaires ont effectué pour \$1,900,000 de demandes de retrait sur leur capital social et leurs dépôts à terme. Cependant, la volte-face de quelque 175 membres a déjà permis à l'institution de récupérer \$450,000, sans compter la souscription de \$100,000 récoltée lors d'une récente campagne de recrutement.

Nous sommes prêts pour la rentrée des classes...



Egalement:

QUELQUES BEAUX SPÉCIAUX D'ÉTÉ à 50% pour liquidation en magasin.

Les articles scolaires sont exclus de cette vente

Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence"



Centre d'achats Place Ste-Foy — 653-9363



Voici comment payer votre compte Eaton durant la grève des postes

Durant l'interruption du service postal, vous pouvez effectuer vos remises:

1. En présentant votre relevé de compte Eaton à toute Banque de Montréal ou banque Toronto-Dominion
2. Aux magasins Eaton ou Eaton Foyerama, sans frais supplémentaires
3. Si vous ne connaissez pas le montant de la mensualité, téléphonez-nous.

code régional (514) 282-1220

EATON

DURANT LA GRÈVE DES POSTES

Vous pouvez acquitter vos comptes aux endroits suivants:

- Toute succursale IRVING
- Banque de Montréal
- Votre distributeur IRVING
- Toute Caisse Populaire qui l'accepte



LES PETROLES IRVING INC.

VENTE de FERMETURE

ENEZ TOT POUR LE MEILLEUR CHOIX

IL FAUT TOUT VENDRE A PRIX DE SACRIFICE

TOUT DOIT ETRE VENDU

TOUTE VENTE FINALE LIVRAISON IMMEDIATE
CARTES CHARGE, VISA ET MASTER CHARGE ACCEPTÉES

GRAND CHOIX DE BIBLIOTHEQUES — UNITES MURALES (Modules) à 1, 2 et 3 sections

REDUCTIONS SENSATIONNELLES SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN TELLE QUE...

- MATELAS ET SOMMIERS-CAISSES
- MATELAS SEUL
- LITS PLIANTS
- LITS SUPERPOSES
- MATELAS POUR BASSINETTE
- TÊTES DE LIT
- LITS GIGOGNES
- BASSINETTES AVEC MATELAS
- OREILLERS
- LITS-MATELOTS
- FAUTEUILS-LITS
- CAUSEUSES-LITS
- CAUSEUSES AVEC FAUTEUIL
- SOFAS-LITS
- HIDE-A-BED (Simmons)
- DIVANS-LITS AVEC FAUTEUIL
- TABLES DE SALON
- LAMPES
- MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER COLONIAL
- CHAMBRE D'ENFANT BLANC
- FAUTEUILS INCLINABLES
- FAUTEUILS BERÇANTS ET PIVOTANTS
- FAUTEUILS BERÇANTS
- FAUTEUILS BERÇANTS SUR BILLES
- FAUTEUILS POUR ENFANT
- BERÇANTS "NESTOR"
- BIBLIOTHEQUES
- TABOURETS

Boutique du repos HENRI TURCOTTE, prop.

GALERIES DU VALLON

2323, boul. du Versant Nord, Sainte-Foy. Tél.: 681-6028

Voisin de Sainte-Foy Electronique et du Centre Pédagogique à l'intérieur du Mall
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 21h, samedi jusqu'à midi

Reagan tire ses marrons du feu



paul
lachance

Montebello est déjà du passé. On pourrait continuer d'en parler, d'en scruter tous les aspects et d'en supputer tous les impacts possibles, on n'arriverait peut-être pas à décanter un seul résultat concret de ces conversations entre les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays industrialisés.

Et cela apparaît normal d'un tel genre de conférence. On n'était pas là pour signer des conventions et des engagements. On était là pour se connaître, pour apprendre, pour la grande majorité des participants, comment cela se passe et ce que pense un tout un chacun de ce que font les autres.

Un fait est incontestable. On a appris que les Etats-Unis demeurent une énorme puissance, la plus grande du monde entier, une puissance qui n'est pas disposée à changer sa conduite à la moindre remarque.

En somme, le président Reagan, qui devait être la cible principale de l'Europe, en particulier, a tiré ses marrons du feu en laissant une image de force et de compréhension. C'était d'ailleurs dans le scénario américain. C'était inéluctablement un rapport de forces.

Ainsi, au sujet des politiques économiques américaines, notamment des fameux taux d'intérêt élevés qui mettraient tous les autres en péril, M. Reagan s'en est sorti admirablement, bien que la tâche lui eût été facilitée par le fait que personne de ses collègues n'y avait de solutions de rechange.

Reagan n'eut qu'à dire, d'abord, qu'il ne s'agissait

pas là de politiques mais de résultats de problèmes dont son gouvernement avait hérité pour tenter de faire comprendre qu'il regrettait la situation autant qu'eux et, pourquoi pas, pour affirmer que tout cela n'était que dans l'intérêt de tout le monde, surtout des Etats-Unis... en catimini.

• • •

D'ailleurs, à venir jusqu'ici, l'inflation et le chômage américains ne sont pas si pires pour que quiconque puisse dire que les mesures de Reagan ne pourront pas porter fruit. Le président Mitterrand, en particulier, a semblé vouloir fixer un quelconque ultimatum dans un certain temps aux Etats-Unis. Mais on sait bien que rien ne sera changé d'ici six mois. On verra bien ce qu'on aura à inventer à ce sujet lors de la réunion de Cancun, au Mexique, en octobre prochain.

Dialogue Nord-Sud: M. Trudeau n'a pas obtenu ce qu'il souhaitait. Tout le monde est d'accord pour attester que les pays en voie de développement, surtout les plus pauvres, ont besoin d'une aide accrue, d'autant plus que les pays occidentaux sont destinés à dépendre de plus en plus d'eux. Mais, attention. Il va falloir d'abord mettre de l'ordre dans nos finances avant de donner beaucoup plus aux autres. Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Relations Est-Ouest: une espèce de consensus est plus apparent. Limitation des armements, renforcement de la sécurité face à la menace constante de l'expansionnisme soviétique, commerce avec l'URSS. Toutefois, sur ce dernier point, il ne semble y avoir personne disposé à limiter ses relations commerciales avec les Russes si quelques-uns des autres ne font pas de même.

Bref, Montebello est un succès sur toute la ligne, mais pour les Etats-Unis dont il faut tenir compte de la puissance. Et s'il y avait un vainqueur à désigner dans cette joute oratoire, ce serait bien Ronald Reagan.

Mais là n'est pas l'enjeu principal. Il semble bien que ce sommet ait eu un quelconque succès que les précédents sommets n'avaient pas obtenu. Les pays occidentaux ont pris conscience plus que jamais de l'urgence de réflexions plus approfondies sur les modalités de concertation et de coordination de leur politique, dans un contexte d'ensemble qui s'est singulièrement transformé depuis une décennie.

• • •

S'il faut se rappeler que le thème précis de cette rencontre devait concerner l'interdépendance du monde occidental, on sent que chacun l'a compris et a fermement l'intention de le respecter, les Etats-Unis compris, malgré une forte tendance à l'unitarisme que les Européens, soucieux de garder leur paix et de rechercher la défense de leurs intérêts, voudraient leur reprocher et dont ils se sont souvent inquiétés.

Les Européens doivent prendre en charge des responsabilités plus grandes, s'agissant de répondre à la menace soviétique et de sauvegarder les intérêts occidentaux dans le Tiers-monde. Les Etats-Unis, grâce à des dispositions et des mesures réellement partagées, comme de décisions vraiment prises en commun, pourraient contribuer à une restructuration de la politique actuelle et des responsabilités existantes qui sont essentielles à la vigueur future de l'Alliance occidentale.

revue de presse

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise

Mesures grotesques

Le gouvernement fédéral agit de façon grotesque. Il y a une décennie, il entamait des négociations avec les intérêts miniers d'Australie, de France, d'Afrique du Sud et de Grande-Bretagne pour former un cartel de l'uranium. C'était la riposte logique et pratique de ces pays à la décision des Etats-Unis de fermer leur marché à l'uranium étranger.

Et voici que le gouvernement canadien, au moyen de ce qui se révèle être sûrement comme une des combines juridiques les plus sottes, accuse six compagnies, dont deux sont la propriété du gouvernement, de conspiration criminelle pour fixer les prix de l'uranium sur le marché intérieur. Les accusations font suite à une investigation de la division des enquêtes sur les cartels.

Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, sait parfaitement que ces accusations sont absurdes, que les compagnies se défendent évidemment en invoquant la coercition — le cartel fut une affaire de politique nationale aussi bien qu'internationale.

Alors, qu'est-ce que ça donnera? L'audition de ces causes par les tribunaux devrait régler cette question. Le gouvernement a sûrement l'intention de les perdre. Sinon, il devrait admettre ses propres erreurs.

Les autres pays qui ont participé au cartel n'aimeraient pas que le Canada manque à sa parole envers eux en procédant avec vigueur. Les accusations mentionnées 13 sociétés étrangères (mais elles ne sont pas elles-mêmes accusées) comme conspiratrices. Les gouvernements étrangers, qui établissent la politique de leurs entreprises intérieures, n'aimeraient pas ça du tout.

Si l'on poursuit ces affaires, les compagnies accusées diront avec raison qu'elles ont été obligées par le gouvernement canadien de travailler à l'intérieur du cartel, même s'il est notoire qu'au moins l'une d'elles a protesté contre la coercition et a de-

mandé l'assurance que le cartel était légal.

Les accusations en vertu de la loi des cartels ont trait à une hausse des prix de l'uranium utilisé au pays (vendu à Hydro-Québec) et non aux prix accrus au niveau international. Les compagnies pourraient plaider que le gouvernement fédéral aurait dû prévoir que le prix international s'infiltrerait au Canada et qu'il aurait dû y avoir un système de prix double. L'énergie nucléaire est de juridiction fédérale.

Nous aurons donc un procès pour la galerie.

Le gouvernement ne veut pas gagner.

Les contribuables paieront les frais si les compagnies sont acquittées ou que les accusations sont rejetées. Et l'on aura enterré l'affaire.

Mais on n'aura pas servi la justice. On l'aura manipulée à des fins politiques. — Le 9 juillet.

The Ottawa Citizen

Faire la lumière

Le gouvernement libéral ne doit pas croire qu'il suffira que le ministère de la Justice ait accusé des compagnies de conspiration pour réduire la concurrence dans l'industrie de l'uranium, et mentionné un ou deux anciens fonctionnaires comme présumés conspirateurs, pour se laver les mains de sa propre participation à la fixation des prix de l'uranium dans les années 1970.

Le gouvernement devra faire beaucoup plus de lumière sur son propre rôle et le rôle de certains particuliers avant que les Canadiens soient prêts à accepter l'affirmation du premier ministre Trudeau que sa participation à un cartel international de l'uranium était "parfaitement justifiable" pour défendre l'industrie canadienne de l'uranium (...)

Si on n'enlève pas maintenant le bâillon, le soupçon se confirmera que la dissimulation du gouvernement avait pour but de protéger des gens du gouvernement plutôt que de l'industrie. — Le 9 juillet.

The Vancouver Sun



"La nature a des perfections pour montrer qu'elle est l'image de Dieu et des défauts pour montrer qu'elle n'en est que l'image." (Blaise Pascal, 1623-1662)

point de vue

Le droit d'association des cadres du Québec

par Lucien PARENT

(N.D.L.R.) — Au nom de la Conférence des cadres des fonctions publiques et parapubliques québécoises, le président Lucien Parent faisait parvenir au SOLEIL cette lettre ouverte au sujet du dénouement de l'affaire Réjean Doyon, secrétaire général de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Nous la publions intégralement.

Les interventions qu'a faites la Conférence des cadres des fonctions publiques et parapubliques québécoises au nom de ses 26.000 membres au cours du déroulement de ce qu'il a été convenu d'appeler l'affaire Réjean Doyon, destitué par vous comme secrétaire de la CUQ pour avoir exercé son droit d'association, appellent maintenant de la part de la conférence une analyse de l'affaire.

La formule de la lettre ouverte que nous choisissons, nous paraît la plus adéquate pour fournir au public notre réflexion sur ce qui demeure un épisode mémorable dans la lutte que tous doivent livrer pour préserver des libertés durement acquises et que, trop souvent, la "raison d'Etat" est prête à ignorer. Notre rôle de vigilance s'en trouve renforcé et sa dureté

nécessité s'impose avec encore plus d'évidence.

Nous avons en main les documents officiels par lesquels la Communauté urbaine de Québec a réintégré Me Réjean Doyon dans ses fonctions de secrétaire de la communauté. Qu'y voit-on?

Ce qui suit:

• La CUQ a réévalué le dossier de Me Doyon. En d'autres mots, elle s'est vue obligée de réviser sa position devant l'inexistence de preuves pouvant étayer ses allégations ou ses insinuations;

• La CUQ a levé la suspension sans solde qu'elle avait imposée à Me Doyon, reconnaissant ainsi son erreur quand elle avait imposé cette suspension parce que Me Doyon s'était associé avec des collègues de travail;

• La CUQ a réintégré Me Doyon dans ses fonctions de secrétaire de la communauté en abrogeant sa résolution de destitution, ce qui constitue un aveu, on ne peut plus clair, du non-fondé des allégations ou insinuations dans ladite résolution;

• La CUQ a accepté de payer des sommes considérables à Me Doyon pour tenter de réparer le tort qu'elle lui avait causé, faisant ainsi payer par le contribuable les

erreurs commises par les dirigeants de la communauté;

• Me Doyon consent à démissionner dans plusieurs mois de son poste de secrétaire de la communauté, ce qui prive la collectivité d'un excellent serviteur public.

Devant ces faits, comment peut-on nier que Me Doyon soit totalement blanchi des accusations que lui faisait la communauté, ex-onéré de tous reproches, lavé de tous soupçons créés et entretenus par les dirigeants de la CUQ, qui se voient enfermés dans un dilemme qui ne laisse aucune porte de sortie: ou bien la destitution de Me Doyon était justifiée, et alors pourquoi et comment peuvent-ils avoir réintégré un fonctionnaire qualifié par eux de "déloyal", ou bien la destitution constituait un abus de pouvoir pur et simple, basé sur un "caprice du prince" et alors, comment ces mêmes dirigeants ont-ils pu tenter de détruire la réputation et l'honneur d'un homme qui n'avait fait que s'acquiescer honnêtement de ses devoirs?

Il y a de quoi nous laisser songeurs sur le comportement des personnes qui ont pris l'initiative de poser un geste aussi lourd de conséquence que celui de congédier un haut fonctionnaire al-

léguant tout d'abord l'exercice qu'il faisait de son droit d'association et ensuite invoquant des raisons vagues qui n'ont pas été démontrées.

Ce sont ces considérations qui nous incitent à intervenir. Les attitudes des dirigeants de la communauté (sauf quelques courageuses exceptions) vis-à-vis les deux décisions de la Commission des droits de la personne, qui condamnaient les gestes de la communauté comme discriminatoires et réclamaient ce que finalement la CUQ a dû accorder à Me Doyon, nous inspirent les craintes les plus vives concernant le sort réservé aux membres de l'Alliance du personnel de direction de la Communauté urbaine de Québec. Ces cadres doivent, comme toute autre personne, pouvoir exercer en pleine liberté leur droit fondamental que la communauté a voulu enlever à Me Doyon. La communauté ne peut agir comme si elle était au-dessus des lois. Nos droits fondamentaux sont justement le fondement de notre société démocratique et ces droits ne doivent pas dépendre du bon vouloir des personnes en place. Le débat réel se situe au niveau où il s'agit de savoir si notre société dite évoluée vit sous la gouverne des lois ou sous la gouverne des hommes.

La Conférence des cadres a voulu et veut assumer un rôle de gardien de ce droit sacré et inviolable qu'est le droit d'association. L'injustice dont a été victime Me Doyon pour avoir exercé ce droit ne doit pas se répéter. Le salissage d'une réputation est une rançon terrible à payer pour quel qu'un qui n'a fait qu'exercer un droit que la loi et le droit lui reconnaissent.

Le mutisme entêté dont ont fait preuve les dirigeants de la CUQ quand il s'est agi de rendre publiques les supposées raisons que la communauté prétend avoir eues pour congédier Me Doyon, montre bien jusqu'à quel point on ne lui pardonnait pas d'avoir exercé son droit d'association.

Les invitations et les défis de toutes parts, et spécialement de Me Doyon, à faire connaître le dossier "secret" qui supposément justifiait son congédiement n'ont jamais eu de suite de la part de la communauté prouvant, nous semble-t-il, l'inexistence d'un tel dossier, ce qui ne laissait comme raison de sa destitution que son appartenance à une association de collègues de travail. La Conférence des cadres s'élève avec énergie contre la dissimulation avec laquelle la CUQ dispose d'un droit de la personne

qu'a confirmé un organisme neutre et impartial tel la Commission des droits de la personne. Une telle façon de faire amène la Conférence des cadres à prendre une position dépourvue de toute ambiguïté. L'Alliance du personnel de direction de la Communauté urbaine de Québec ne doit faire l'objet d'aucune menace tacite ou explicite de la part des dirigeants de la CUQ. Cette association de cadres a droit de vivre et de s'épanouir et personne, sous quelque prétexte que ce soit, ne peut s'arroger le droit de la détruire. C'est pourquoi nous entendons suivre assidûment l'évolution de ce dossier.

La Conférence des cadres, d'autre part, interprète cet événement comme une situation concrète de plus, justifiant la nécessité de l'intervention du législateur aux fins de clarifier les conditions d'exercice du droit d'association chez le personnel cadre du Québec.

La conférence espère fermement ne pas avoir à user de son poids pour éviter la répétition de ce qui s'est passé dans le cas de Me Réjean Doyon, mais n'hésitera pas à le faire si les événements le requièrent.

Des solutions différentes

Le sommet de l'autre côté de la barricade

Dans une déclaration publiée au début de la semaine, le mouvement syndical québécois ainsi que plusieurs organismes non gouvernementaux et religieux ont dénoncé le type de solutions économiques proposées par les chefs de gouvernement des sept pays réunis au "sommet" de Montebello. Pour ces organismes, la concertation des pays hautement industrialisés soutient de fait un mode de développement axé sur les intérêts des grandes multinationales. Aussi mettent-ils de l'avant des solutions alternatives au bénéfice de ceux qui font les frais des décisions des sept Grands, c'est-à-dire les peuples du Tiers-monde ainsi que les classes populaires des pays industrialisés.

L'élargissement des écarts entre les riches et les pauvres, qui est accéléré par l'explosion des taux d'intérêt, par l'inflation persistante et par le chômage sans cesse croissant, est une réalité que plus personne ne peut nier. Pourtant les gouvernements contribuent encore davantage à la diminution du pouvoir d'achat et à l'endettement des plus démunis, en coupant brutalement dans les dépenses sociales. Encore la semaine dernière, un groupe de travail du ministère fédéral de l'Emploi proposait de nouvelles coupures dans l'assurance-chômage, après celles de 1976, 1977 et de 1978-1979, qui ont eu pour effet de priver des centaines de milliers de personnes de ce secours nécessaire.

Parallèlement, on augmente les dépenses militaires et les subventions aux entreprises privées, soi-disant pour créer des emplois. Or, le chômage augmente partout et les emplois qui existent sont de moins en moins stables, de plus en plus temporaires, de plus en plus à temps partiel. À l'évidence, les politiques fondées sur l'appauvrissement général des populations sont un échec même pour les pays industrialisés où les ont mises de l'avant lors des sommets antérieurs.

Mais leurs effets sont aussi néfastes sur les pays du Tiers-monde, qui voient leurs exportations de matières premières diminuer, comme conséquence du ralentissement économique dans les pays industrialisés. Cela est d'autant plus désastreux que c'est souvent leur seule source de revenus et que leur développement industriel embryonnaire est contrôlé par les multinationales qui drainent les profits vers les pays hautement industrialisés où elles ont leur siège, accroissant ainsi leur appauvrissement et leur dépendance de l'extérieur.

Quant aux institutions internationales destinées à financer le développement des pays du Tiers-monde, soit la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, elles sont dominées administrativement par les pays capitalistes industrialisés et elles obligent les gouvernements emprunteurs à bloquer leur développement social au profit d'un développement économique associé principalement à l'expansion des multinationales. Et quand un pays résiste et cherche à orienter son développement en fonction de ses propres intérêts, on n'hésite pas à recourir à la déstabilisation politique pour le forcer à se plier aux exigences des institutions préteuses (Jamaïque, Turquie).

Au moment où les sept pays riches

sont de nouveau réunis pour se concerter, il nous semble important de souligner avec force que la voie de solution des problèmes économiques en fonction des intérêts de leurs propres populations tout autant que les intérêts des peuples du Tiers-monde doit aller dans une autre direction que celle qu'ils mettent de l'avant. Elle exige dans les pays industrialisés des mesures expansionnistes pour combattre le chômage et relancer l'économie; elle exige une modification de l'ordre économique mondial qui laissera aux pays du Tiers-monde la pleine autonomie de leur développement économique et une aide plus considérable et sans condition de la part des pays riches; elle exige aussi de mettre fin à la course aux armements pour que le développement interdépendant des pays puisse se faire dans la paix.

Résolution

En conséquence, nous revendiquons:

— Une politique de plein emploi.

Afin de combattre le problème numéro un dans les pays industrialisés, le chômage, nous demandons que les sept adoptent des mesures expansionnistes pour provoquer une reprise économique par:

- 1— une réduction généralisée des taux d'intérêt, particulièrement aux États-Unis et au Canada;
- 2— l'intervention directe de l'État dans les secteurs productifs de l'économie pour les contrôler et les développer comme ressources collectives, afin de diminuer la dépendance économique;
- 3— des mesures pour forcer les compagnies à réinvestir leurs profits dans les pays;
- 4— l'accroissement des budgets sociaux pour répondre aux véritables besoins des sociétés;
- 5— l'accroissement des budgets et des politiques consacrés aux chômeurs, aux assistés sociaux et aux retraités.

— Une modification de l'ordre économique international.

Afin de résoudre le problème général du sous-développement des pays tributaires de la crise économique, nous demandons aux sept qu'ils adoptent des mesures immédiates pour modifier l'ordre économique international par:

- 1— un engagement des sept pour accroître l'aide officielle au développement pour atteindre l'objectif fixé par l'ONU, c'est-à-dire 0,7 pour 100 du PNB;

2— une politique de transfert de cette aide par l'entremise des organismes non gouvernementaux;

3— l'adoption de mécanismes de stabilisation des prix en matières premières;

4— une démocratisation des pouvoirs de décision au sein des institutions internationales comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale;

5— une obligation d'encadrer les activités économiques et politiques des sociétés multinationales dans les affaires internes des pays du Tiers-monde;

6— un engagement des sept de suspendre toute aide aux pays qui violent les droits et libertés de leurs citoyens et suspendre toute activité commerciale et diplomatique avec ces derniers.

— Respect du droit des peuples à l'autodétermination.

Afin que cesse toute ingérence étrangère dans les affaires internes des pays du Tiers-monde, nous demandons aux sept:

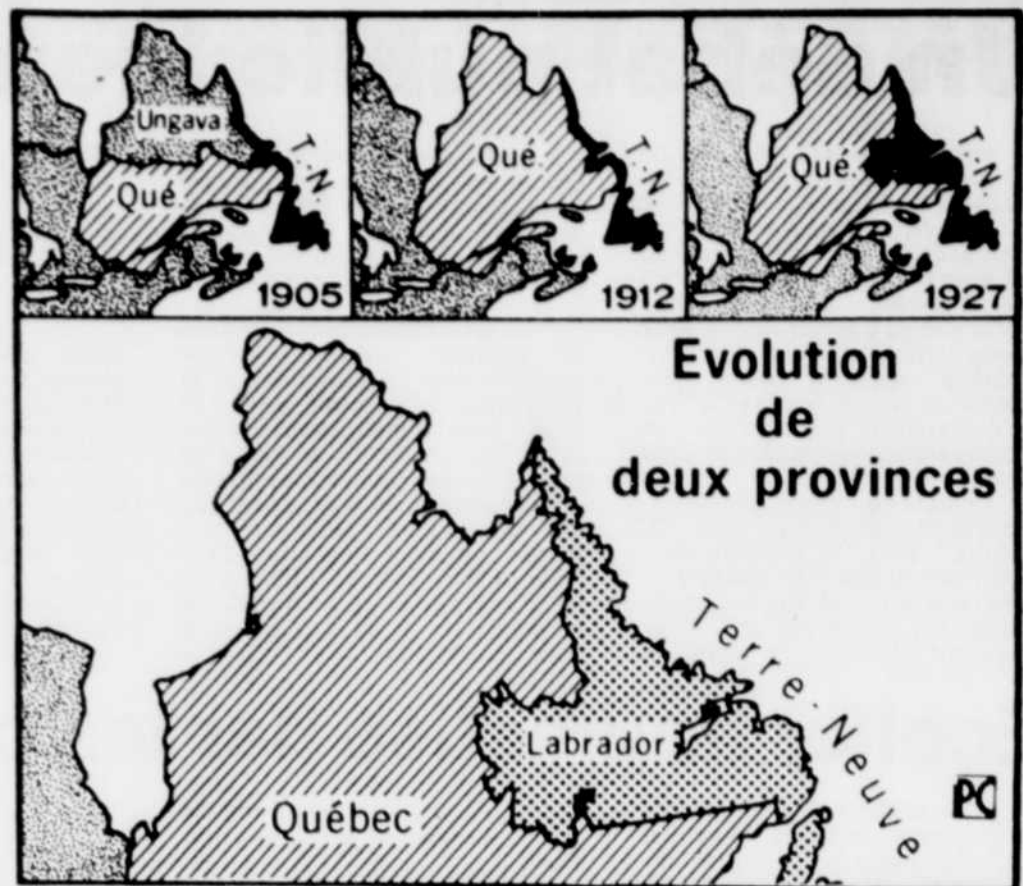
- 1— que cesse immédiatement l'intervention américaine au El Salvador et que les sept facilitent un règlement négocié entre le FDR et la junte militaire;
- 2— que les sept, et en particulier les cinq membres du groupe contact, appuient l'application de sanctions économiques envers l'Afrique du Sud pour forcer ce pays à accepter la mise en application de la résolution 435 de l'ONU qui prévoit, afin de permettre à ce pays d'accéder à l'indépendance, la tenue d'élections libres en Namibie sous l'égide de l'ONU.

— Pour un développement pacifique.

Afin de trouver les ressources économiques pour supporter l'ensemble de ces recommandations, que les sept s'engagent à:

- 1— arrêter la course aux armements et recycler leur complexe militaire-industriel à des fins pacifiques;
- 2— réduire substantiellement leur budget militaire;
- 3— utiliser ces ressources à des fins d'aide et de développement pour réduire les inégalités régionales et internationales.

Contrôle de l'enseignement du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Fédération des travailleurs du Québec
Association professionnelle des enseignants protestants
Association des travailleurs arctiques du Québec
Fédération italienne laboratoriste émigrante et famille
Fédération québécoise des infirmiers(e)s
Syndicat de professionnels du gouvernement du Québec
Centre international de solidarité ouvrière
Conseil québécois de la paix
Institut canadien d'éducation des adultes
Ligue des droits et libertés
Service universitaire canadien outre-mer
Union des travailleurs immigrés du Québec
Bureau des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada



Le Québec n'a jamais reconnu la frontière du Labrador telle que fixée par le Conseil privé de Londres, en 1927, à la suite d'une requête des gouvernements fédéral et de Terre-Neuve. L'avant-projet de loi fédéral qui pourrait mener à l'expropriation d'un couloir en territoire québécois pour faire passer l'électricité de Terre-Neuve, est susceptible de jeter de l'huile sur ce feu qui dort depuis un demi-siècle. Pierre Tourangeau, de la Presse canadienne, brosse un tableau de la situation.

Un Labrador québécois ou terre-neuvien?

par Pierre Tourangeau

(PC) — Froide et larvée jusqu'à présent, la guerre du Labrador entre le Québec et Terre-Neuve pourrait bien déborder, dans les prochains mois, le cadre strict des relations intergouvernementales pour se retrouver devant les tribunaux.

L'avant-projet de loi fédéral visant à doter l'Office national de l'énergie (ONE) du pouvoir d'exproprier au Québec un couloir permettant le passage vers les marchés étrangers de l'électricité produite par Terre-Neuve, a en effet remis à l'ordre du jour le poussiéreux dossier de la propriété du Labrador.

Jamais reconnue par les gouvernements québécois qui se sont succédé depuis que le comité judiciaire du Conseil privé de Londres l'a décrétée en 1927, la cession du Labrador à Terre-Neuve pourrait facilement être contestée devant les tribunaux pour peu que le Québec le veuille.

Il lui suffirait, par exemple, d'accorder à un éventuel requérant par l'entremise de son ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), un permis d'exploration pour un territoire se situant à l'intérieur des limites du Labrador.

Le gouvernement de Terre-Neuve demanderait immédiatement à la Cour suprême de condamner le geste du Québec et celle-ci n'aurait d'autre choix que de décider à qui appartient "réellement" le Labrador.

C'est d'ailleurs, apprenait-on récemment, ce qu'un groupe d'hommes d'affaires de Montréal a vainement tenté de faire, le Conseil des ministres ayant refusé cette avenue jugée périlleuse et prématurée.

Mais depuis le dépôt à Ottawa de l'avant-projet de loi par le ministre canadien de l'Énergie, M. Marc Lalonde, la situation a bien changé et le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Duhaime, ne se cache pas pour dire qu'il envisage maintenant ce recours.

Le premier ministre René Lévesque lui-même, il y a quelque temps, bien qu'estimant qu'il était trop tôt pour penser à recourir à des mesures de représailles, n'écarterait pas du revers de la main une éventuelle contestation des frontières du Labrador.

Quoi qu'il en soit, si le gouvernement du Parti québécois allait de l'avant dans ce dossier, il ne ferait que respecter son programme et se rendre aux arguments de plusieurs organismes nationalistes, comme la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ce qui lui faciliterait sans doute la tâche.

Historique

De 1763, année de la cession à l'Angleterre par la France de tous les territoires du continent nord-américain, à l'adoption par Londres en 1871 que l'"Acte de l'Amérique du Nord britannique", tous les actes votés par Londres et par lesquels le Labrador changeait de mains ne référaient qu'à ses côtes.

En 1871, l'adoption par le Parlement anglais de l'AANB établit clairement le principe voulant que les Communes canadiennes ne puissent modifier les frontières d'une province sans obtenir au préalable le consentement de celle-ci.

Ce principe fut appliqué en 1898 alors que le Parlement canadien et par la suite l'Assemblée législative du Québec, votèrent une loi modifiant les frontières du Québec qui s'étendaient désormais jusqu'à la baie de James et au fleuve Hamilton situé au Labrador et coulant vers l'Atlantique.

De nouveau en 1912, en vertu du même principe, Ottawa adoptait une loi modifiant les frontières du Québec en même temps que celles de l'Ontario et du Manitoba. À son tour, Québec adoptait une loi pour entériner ces modifications qui ajoutaient à son territoire ce que l'on appelait alors le "territoire d'Ungava" et les terres situées au nord du fleuve Hamilton, c'est-à-dire tout le Labrador actuel.

C'est donc en vertu de deux lois canadiennes votées en 1898 et 1912, et non désavouées par Londres qui en avait alors le pouvoir, que le Labrador est devenu partie intégrante du territoire québécois.

Mais à un certain moment, de la même façon que le MER québécois aurait pu en accorder un au groupe d'hommes d'affaires québécois dont il fut question plus haut, Terre-Neuve accorda un permis d'exploitation forestière dans la région du fleuve Hamilton.

Des pourparlers s'ensuivirent et, finalement, les gouvernements du Canada et du Dominion de Terre-Neuve décidèrent, sans consulter le Québec, de demander au Conseil privé de Londres de rendre une décision sur les frontières du Labrador.

C'est à partir de cette décision qu'on accordera finalement en 1927, il légalement prétend plusieurs (et c'est là le fond du litige), le Labrador à Terre-Neuve.

Les questions

Si jamais un tribunal canadien venait à se pencher sur ce dossier fort complexe, il est plusieurs questions auxquelles il devrait répondre.

La première et la plus importante est sans aucun doute celle-ci: de l'AANB de 1871 en demandant l'opinion du Conseil privé de Londres sur les frontières d'une province, en l'occurrence le Québec, sans le consentement de celle-ci? Y discutait-on des frontières d'une province, ou plutôt des frontières nationales du Canada?

La deuxième: le Conseil privé avait-il pour mandat de déterminer à qui appartenait le Labrador ou plus simplement de déterminer où passaient les limites intérieures de ce territoire?

La troisième: la décision du Conseil privé liait-elle les parties? Y a-t-il eu des mesures subséquentes donnant force de loi à cette décision? Ou y a-t-il eu un traité ou un accord renfermant les conclusions du conseil?

Enfin: le Conseil privé était-il en conflit d'intérêt, étant lui-même partie au litige? (Comme Dominion, Terre-Neuve appartenait à l'Angleterre).

Toutes ces questions qui n'ont jamais été posées à un tribunal, ont toutefois été soulevées à maintes occasions et notamment lors du débat entourant l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne.

A cette époque, lors d'un débat sur le sujet aux Communes d'Ottawa, le député de Charlevoix-Saguenay, M. Frédéric Dorion, avait conclu son intervention par la remarque suivante:

"A mon avis, il ne s'est jamais présenté un autre cas dans l'histoire du monde où une question de délimitation de frontières ait été soumise au tribunal d'une partie en cause". Il soulevait là un des arguments les plus souvent entendus dans la bouche des promoteurs du Labrador québécois.

Et il ajoutait: "Cette question n'est pas du tout réglée, et j'espère qu'on trouvera le moyen d'y apporter une solution définitive".

C'était le 6 février 1948.



"Des effets néfastes sur les pays du Tiers-monde".

L'éducation sexuelle à l'école

Un débat public bien mal engagé

On a fait la remarque, en ce qui concerne l'éducation sexuelle dans les écoles, qu'on a à un débat mal engagé. La remarque est juste et on peut ajouter qu'il fera match nul à moins que l'on voit bien en quoi il cloche. Un brin d'analyse révèle vite qu'il se déroule en deux arènes différentes et ainsi les arguments apportés d'un côté comme de l'autre, tombent à faux et n'atteignent pas la cible: un combat entre deux ombres ne rime à rien.

Comme on l'a déjà signalé implicitement (article du 4 mai, "LE SOLEIL" A-8), la question fondamentale en ceci n'est pas tant ce que l'on peut penser du programme comme tel, que le but visé, consciemment ou non. Du coup, on

rejoint la conception du rôle de l'école: est-ce former ou informer, éduquer ou instruire? Pour pouvoir apprécier la valeur ou même la validité de ces programmes, on doit les placer en regard de sa fin.

La préoccupation de base dans le maintien d'écoles confessionnelles est ici en cause. Si la population, à bon droit, a tenu et tient à maintenir des écoles confessionnelles, elle le fait en raison de ses convictions louables sur le plan de l'éducation en vue d'une fin, d'un but de la vie, la fin à longue portée: on avait l'habitude d'appeler ça la vie morale, conduisant à la vie sans fin. Et ça, on ne peut se permettre de le mettre en oubli pour ses enfants. Si on parle d'é-

ducation en matière sexuelle, le deuxième terme, "sexuelle", ne doit pas laisser négliger le premier, "éducation" et, on l'admet, l'éducation doit avoir le pas sur l'information.

J'ai beau lire et relire le fameux document, je n'y vois, comme je l'ai déjà dit, rien qui me réfère à une conception globale de l'humain comme être dont la fin est précisément affectée par une attitude saine devant la sexualité et le sexe. Au contraire, on prétend fournir à l'élève, si jeune soit-il, le plus possible d'éléments d'information en évitant soigneusement par exemple, (et ici je cite le texte même du document), "de tenir des discours mo-

ralisateurs visant à condamner les relations prémaritales" et de l'amener "à se former un jugement personnel sur le sujet".

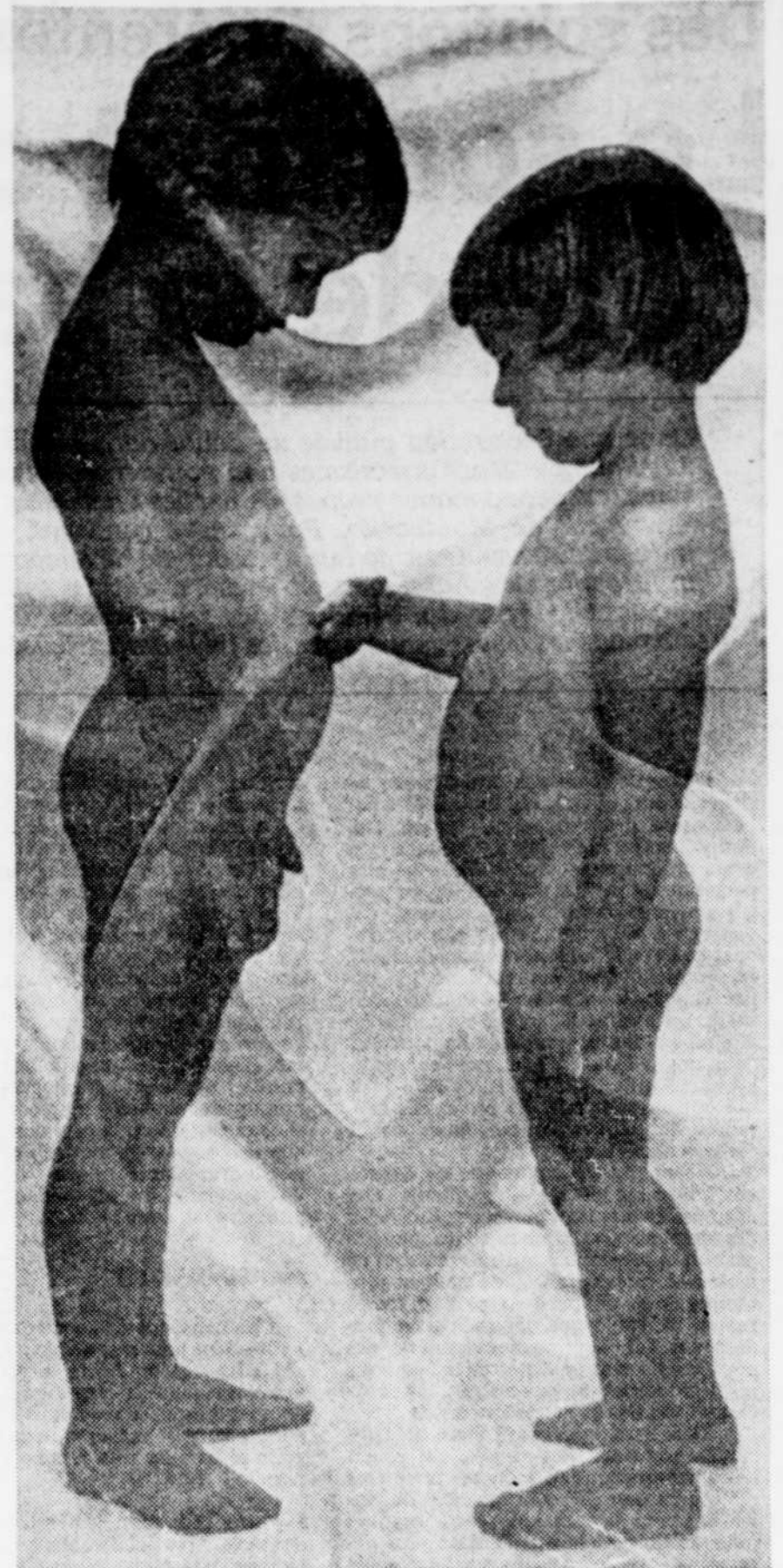
De plus, on y parle à tout bout de champ de "cueillette d'information" sur le sujet, comme si on allait aux framboises et que le temps de ces "cueillettes" c'est quelque chose de bien spécifique réservé à des moments donnés, à l'école. Or, comme chacun sait, c'est à tout moment que cela se produit tout naturellement et le développement progressif propre à chacun provoque, bien sûr, les questions pertinentes auxquelles le milieu propice doit se charger de répondre. Ce milieu, c'est la famille d'abord; ensuite l'école pourra élaborer mais toujours dans la perspective de vie qu'elle se doit de garder: c'est ça l'arène où se situe l'école.

Le document litigieux, lui, refuse dès le début une conception humaniste, il ne veut pas "d'idée particulière" dans la démarche d'éducation; en fait il ne veut pas éduquer moralement mais, d'office, informer l'élève à tout prix, créant chez lui une prise de conscience obsédante envers sa sexualité dont il tient à éliminer toute contrainte; car, on voit là un obstacle à l'épanouissement que procure le plaisir auquel tout individu a droit sans discrimination, prétend-on; ça c'est l'arène où il veut situer la question: le plaisir.

En conclusion, c'est bel et bien sur la fin qu'il faut insister. En philosophie, on dit que la fin spécifie les moyens. Qu'on s'entende donc sur la fin spécifique de l'éducation sexuelle et là on pourra parler de programmation avec profit. En guise de suggestion, il semble que la complémentarité au travail de base de la famille en ce domaine serait particulièrement bien servie par l'insertion, dans le programme de catéchèse, d'une section d'enseignement discret, démythifié et proportionné au développement psychologique de l'enfant.

Au fait, ça rendrait sans doute le programme de catéchèse plus intéressant et, à tout événement, beaucoup plus significatif pour son intégration dans la vie d'aujourd'hui, alors que tout ce qui nous entoure semble vouloir s'axer sur la préoccupation sexuelle.

Rodrigue Côté, o.m.i.
Maison Jésus-Ouvrier, Québec



Ecolier traumatisé par les cours

N'en déplaise à vos "savants chroniqueurs, critiques, reporters, etc." il y a dans la vie des réalités absolues et indéniables... Tout dans notre grand et bel univers doit croître graduellement. Pour nos enfants, surtout, puisque nous voulons qu'ils deviennent des hommes et femmes bien équilibrés.

Dans l'école que fréquente mon fils de 13 ans, on a donné le cours de sexologie en décembre 1980, deux semaines avant Noël, une leçon par jour. On a bourré le crâne de mon fils de connaissances auxquelles il n'avait jamais pensé. Je veux dire le côté laid de la vie (prostitution, masturbation, homosexualité, lesbiennes, animaux, etc.) et autres choses dont il est inutile de continuer la liste. Ce qui est plus terrible, c'est qu'on a choisi la période d'avant les fêtes pour cela. On a manqué de jugement cette fois!

En tant que mère je suivais de très proches réactions sans tout de même m'impliquer.

A Noël, durant les jours de congé, mon fils n'était plus le même. Silencieux, moins joyeux que normalement, il avait l'air abattu.

Je me suis dit: "Ils ne gagnent pas" et j'ai organisé en famille un complot. Les grands frères et les grandes sœurs, mis au courant de ce qui selon moi avait désenchanté notre petit bonhomme, nous l'avons doublement aimé, taquiné, occupé avec des jeux de société, des sorties inattendues, du plein air, des sorties aux restaurants, etc. Nous ne lui avons pas laissé une minute libre

pour qu'il oublie le cours infâme qu'on avait donné à l'école avant Noël.

Je sais très bien qu'il n'a pas pu oublier les cours mais j'espère qu'il aura oublié le côté dégradant, qu'il apprendra plus tard, petit à petit, comme tout être normal.

Vous savez qu'on donne souvent des airs de respectabilité à des choses foncièrement immorales dans notre société. Celui qui est mis au courant de cela a déjà un avantage.

Laurette Dubois
Val-Bélair

L'aventure sans issue

J'ai lu dans "LE SOLEIL" du jeudi 14 mai dernier un large extrait du document: "Une approche pastorale de l'éducation sexuelle" signé par six évêques. Plusieurs réflexions me viennent à l'esprit.

1— Ce document est-il endossé par tout l'épiscopat canadien?

2— Ce document ignore totalement le vrai problème qui est: le programme de cours de sexualité proposé par le ministère de l'Éducation est inacceptable pour un catholique. Il y a eu suffisamment de gens très sérieux et d'associations qui l'ont étudié à l'heure actuelle pour que l'on puisse s'en faire une idée précise, et tous ces parents ne sont quand même pas des imbéciles.

3— Le document du Comité épiscopal de l'éducation en restant dans des généralités et en acceptant le principe de l'éducation sexuelle dans les écoles, ne prend-il pas le risque de cautionner le mal, en ne dénonçant pas le programme du ministère?

4— Le document des évêques dit: "Une éducation sexuelle conforme aux principes de base d'une école catholique..." Il faut s'ouvrir les yeux et admettre la réalité: nos écoles ne sont plus catholiques, elles le sont encore de nom mais elles sont pluralistes dans les faits. En effet, comment peut-on encore appeler école catholique une école où les commandements de Dieu ne sont plus ni observés, où règne la drogue et où l'État se dit débordé dans sa lutte contre les maladies vénériennes et les grossesses d'adolescentes sans parler des délits de vol et autre, généralisés dans nos écoles. Alors n'est-ce pas utopique de parler de "... favoriser une éducation sexuelle faisant référence aux valeurs morales éclairées par la foi", dans un tel milieu?

C'est pourquoi, comme parent responsable, je m'oppose au cours de sexualité dans les écoles. Nos droits de citoyens catholiques, de parents baptisés responsables seraient trahis et violés. Et ce droit nous est garanti par "La Charte des Droits et Liberté de la Personne".

Notre position de refus est une position réaliste et non d'opposition. Et notre position est fondée sur l'enseignement des papes. Et si nous sommes catholiques nous devons le respecter.

N'est-ce pas Jean-Paul II qui nous disait récemment: "Jamais l'Eglise n'édulcorera ni ne modifiera son enseignement sur le mariage et la famille". Les normes qui sous-tendent les exhortations de Pie XI et de Pie XII n'ont guère changé pas plus que celles de "L'Éthique sexuelle" de Paul VI, qui bannissent l'homosexualité, la masturbation, l'union libre et l'hédonisme d'une certaine éducation scolaire.

Comme conclusion pratique je pense que l'éducation sexuelle doit se faire dans la famille. Il faut aider les familles à remplir ce rôle humainement et chrétiennement quand c'est nécessaire, et là l'Eglise a un rôle à jouer: rôle de servante de la foi et de la charité auprès des familles et des gouvernements.

Et pour ce qui est des familles en difficulté, plutôt que de les inciter à abandonner leurs droits à éduquer leurs enfants, il faut les aider à réaliser cette éducation, même à travers des situations de conflits, car il arrive qu'il y ait des échecs au niveau du couple, ce qui n'empêche pas de réaliser quand même son rôle d'éducateur.

Les parents laisseront-ils tôt ou tard un gouvernement diriger les enfants et les familles tel qu'il l'entend? Parents, que vous soyez catholiques ou non, il est grand temps de vous réveiller. Va-t-on se lancer dans des aventures qui ont été un échec dans d'autres pays?

Si l'école sexuelle rentre à l'école, ce sera un gâchis dont nous paierons les conséquences tôt ou tard. Que Dieu nous en préserve!

Georgette Laret
Québec

Pour qui?

Depuis quelques mois on entend parler de plus en plus de ce débat sur l'éducation sexuelle dans les écoles. C'est à croire que certains parents prennent leurs enfants pour des idiots... Je m'explique: Quand vous aviez 15 ou 16 ans, est-ce que vous aviez besoin que quelqu'un vous explique étape par étape ce qu'il faut faire avec sa "Blonde"? Sûrement pas, même que vous vous seriez sûrement rebelle contre quiconque aurait mis son nez dans vos affaires. Et puis maintenant vous êtes marié et vous voudriez que votre fils suive des cours d'éducation sexuelle. Pourquoi? Il apprendra bien assez vite et surtout à sa façon "Les mystères de la vie". Depuis des milliers d'années le monde a su se passer d'éducation sexuelle et même qu'on souffre de dénatalité en Amérique du Nord. Donc pourquoi tenir mordicus à dispenser des cours d'éducation sexuelle. Ne serait-ce pas plutôt pour trouver de l'emploi à certains professeurs en chômage en évoquant une cause noble, sous un thème dans le style de (Éducation sexuelle égale Progrès).

De toute façon, les écoles dispensent des cours de biologie assez complets qui couvrent aussi la génitalité humaine. Donc, pour ceux qui croient que leurs enfants n'ont aucun moyen scolaire d'apprendre le développement humain. Eh bien, détrompez-vous.

Donc, pourquoi inventer une nouvelle matière d'éducation. Quand on peut aisément rendre un programme déjà établi et approuvé obligatoire tout comme le MEQ a fait avec le programme de l'histoire du Canada en 1978. Je crois qu'il serait préférable de garder l'argent qui aurait été investi dans cette entreprise et de le distribuer plus équitablement aux filles mères et aux orphelins. Et ce, au lieu de fabriquer et de croire que l'éducation sexuelle dans les écoles règlera les problèmes à la base.

Bertrand Côté
Sainte-Foy

Mieux se connaître

La vérité est une vertu morale paraît-il? Pourtant à en croire certains parents chrétiens les choses du sexe doivent être cachées et même on devrait avoir honte du plaisir que procure le sexe. Le corps humain est une machine tellement complexe qu'il est permis de penser que les extraterrestres (Dieu) qui ont créé la vie sur notre planète ont voulu qu'on ait du plaisir dans les activités sexuelles. Activité sexuelle qui a pour but la procréation ou non. D'ailleurs ils s'en privaient pas eux-mêmes car il est écrit dans la bible qu'"alors que les hommes avaient commencé à se multiplier sur la surface du sol et que les filles leurs étaient nées, les fils de Dieu (les Elohim, les extraterrestes qui ont créé la vie sur notre planète) virent que les filles d'homme (des hommes) étaient belles et ils prirent pour femmes celles de leur choix". (Genèse 6 verset 1 à 3) Bref, on devine la suite!

On oublie souvent que liberté sexuelle ne veut pas dire obligation de tout faire dans ce domaine. L'étudiant(e) qui recevra cette éducation sexuelle ne sera pas plus libertaire que les adultes d'aujourd'hui mais aura une meilleure connaissance de la sexualité. En tout cas beaucoup d'accidents seront évités et une meilleure compréhension de l'autre sexe améliorera la composante phil (respect de la personne) dans l'exercice de la morale rationnelle.

Malheureusement, l'Eglise catholique veut récupérer le cours de sexualité en mettant de l'avant les valeurs chrétiennes. Quand on sait la lutte que les scientifiques ont dû mener au temps de Galilée pour faire admettre que la terre n'était pas au centre de l'univers, il m'est difficile de croire qu'aujourd'hui l'Eglise soit plus large d'esprit qu'autrefois. L'école pour l'Eglise catholique est un enjeu important car c'est là qu'elle forme ses chrétiens, il n'est pas étonnant que les parents dissidents aient du mal à faire rentrer le cours de formation morale et le cours d'éducation sexuelle. Beaucoup de parents chrétiens qui ne pratiquent plus tiennent encore à ce que l'Eglise traumatise leurs enfants, c'est une aberration.

Aux valeurs chrétiennes, il faut des valeurs de remplacement. Ici, je réitère que même si tout est permis dans la sexualité, ce n'est pas obligatoire de tout faire, des personnes qui ont fait le choix de vivre avec une personne est aussi valable que celui qui a changé plusieurs fois de partenaire. Donc les normes à respecter pour avoir une harmonie sexuelle et qui devraient devenir des valeurs, c'est-à-dire ce qui devrait être le plus important pour la personne, est le respect des goûts et des décisions des autres dans le libre choix de leurs partenaires; la conscience permanente que les autres ne nous

appartiennent pas et que personne ne peut être propriétaire de qui que ce soit; et enfin le souci de chercher le bonheur avant tout de ceux que l'on prétend aimer. La dernière est peut-être la plus importante car en morale le but à atteindre est le bonheur de soi et celui des autres.

Je connais personnellement certaines personnes qui pratiquent ces normes et qui respirent de bonheur. Et de façon générale, je remarque qu'une certaine catégorie de gens dans notre société sont en train de les découvrir, je dirais, de façon naturelle.

Alain Fortin
Québec

Qu'on enseigne autres choses!

Pourquoi un enfant de 5-6 ans devrait-il connaître l'anatomie, le processus de la procréation, de l'accouchement, etc.

Dans certains manuels importés d'Allemagne, on décrit toutes ces expériences, avec images en gros plans, et ces manuels sont destinés aux petits de cinq ans; c'est fou et criminel.

Une enseignante m'a dit un jour "depuis que nous devons donner des cours de sexualité, les petits garçons de 6-7 ans pourchassent les petites filles dans la cour de l'école avec des mots et des gestes grossiers; on se croirait dans un petit bordel".

Il y a pourtant des choses plus importantes et plus urgentes qu'on devrait enseigner aux jeunes — la prévention de la maladie par une nutrition saine, le civisme, le respect des vieillards, de la personne humaine, du bien d'autrui, et de toute vie en général, l'amour de la beauté, de la nature, et la fraternité.

On affiche de grands slogans "Vivre en harmonie", mais on n'enseigne pas aux jeunes en quoi consiste l'harmonie. Une âme saine dans un corps sain, c'est plus important qu'être un expert en sexualité.

Ensuite, la santé mentale ne se forge pas avec des leitmotivs tels que "libération — amour libre — avortement".

On réclame le droit à la débâche, à l'amour libre, ensuite on réclame le droit de tuer. Les petits innocents qu'on accepte, bon gré mal gré, on les parque dans les garderies, ou chez une gardienne qui n'aura jamais l'amour et la vigilance de la vraie mère.

On retourne, fièrement, à son emploi souvent bien rémunéré, et auquel s'ajoute souvent le salaire substantiel du mari. Tant pis pour toutes les frustrations que subit le petit dans son affection et parfois dans sa condition physique.

Pourquoi s'indigner et niaiser

au sujet d'annonces publicitaires concernant le travail d'une femme au foyer, alors que tant de femmes se prêtent basement à la publicité pornographique dans les revues et les spectacles.

Il y aurait moins de viols, si la femme donnait une image plus propre d'elle-même, et si elle commençait à se respecter elle-même. Le respect c'est aussi être consciente de la valeur et de l'importance de donner la vie, d'élever et d'éduquer un enfant pour en faire un adulte responsable, de faire de sa maison un foyer et non un lieu de rencontre pour manger et dormir.

C'est indéniable que le monde va vers sa perte, ce n'est pas la faute des jeunes, mais celle des adultes, égoïstes et jouisseurs, et des mères postiches qui envient tout aux hommes sans voir qu'elles ont souvent la meilleure part.

Aline Nadeau
Rivière du Loup
Mère de 4 enfants

La sexualité ne s'enseigne pas

Quel point crucial d'actualité où tous s'injurient depuis plusieurs mois, sans trop comprendre le sens profond de la sexualité. Ainsi la sexualité est le rapport entre l'homme et la femme sous toutes ses formes de même qu'avec la nature. Trop souvent on oublie ça dans un programme d'éducation sexuelle.

Pour ma part la sexualité ne s'enseigne pas, mais elle se vit pleinement par son âme, ses tripes et ses émotions dans une atmosphère d'amour... et notre sexualité est le reflet de notre personnalité. Ainsi, ce n'est pas une histoire de dire à un enfant qu'il a un pénis ou un vagin et que ça sert à faire des enfants, et, de lui démontrer tous les moyens de contraception pour lui rendre son existence "facile" en matière sexuelle, car ce qui est facile perd souvent de la saveur

avec le temps. Ce genre d'apprentissage est dénué de sens.

En effet, l'enfant doit apprendre à conquérir sa sexualité comme il a appris à marcher par lui-même et dès cet instant il sera maître de lui. D'ailleurs lorsque des enfants jouent au "ballon prisonnier" (je m'en souviens) entre filles et garçons, n'est-ce pas une belle démonstration de la sexualité en pleine action...? On bien lorsqu'ils contemplent ensemble les animaux du zoo et fraternisent ensemble à l'occasion d'un dîner de la faim, en l'honneur des pauvres. C'est ça la sexualité! C'est d'apprendre à communiquer nos sentiments à chaque étape de la vie avec les autres.

Ainsi, j'espère que les hommes ne viendront pas brimer l'évolution normale de l'enfant avec ce programme sans profondeur, car l'en-

fance est symbole de liberté, découverte et de faiblesse... Laissons-les agir seuls dans leur mode de vie enfantin et serein. D'ailleurs le problème n'est pas en eux, mais il est plutôt en nous... Dans notre "sexualité" axée sur la bestialité de l'acte sexuel.

Pierre Dignard
Les Saules

Méfiance

Le 7 avril dernier, M. Fernand Toussaint, devant les comités de parents de la zone 03 déclarait que le ministère n'imposerait pas son programme d'éducation sexuelle aux commissions scolaires.

Voilà que dans une lettre qu'il m'adresse personnellement, en tant que présidente du comité de parents de la CSRO, M. Toussaint souligne que le programme sera obligatoire en 1983. Les parents pourront l'étudier, l'évaluer, mais il sera obligatoire. Le texte fait force de loi puisqu'il fait partie du programme "Formation de la personne" approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

De plus, dans un article paru dans LE SOLEIL, le ministre de l'Éducation dit que tout le monde s'ennuie, qu'il n'y a rien là, que le programme "révisé" suite aux nombreuses contestations sera tout de même publié. Dans sa lettre cependant, il parle de programme au secondaire. Mais ce qui me frappe, c'est que nulle part il n'est question que le programme révisé sera soumis pour approbation aux parents. Quand tout sera sous presse, je plains celui qui osera contester.

Armande Langelier
Régionale Orléans

L'ignorance ne mène nulle part

A ceux qui sont contre l'éducation sexuelle, lisez bien.

Vous, les parents, vous voyez du mal partout. Vous voyez la sexualité comme de la coquetterie. Mais les enfants ne pensent pas comme vous, heureusement. Ils ne pensent pas seu-

lement qu'à ça eux. Ils pensent à jouer, au baseball, au hockey, etc.

Vous qui êtes contre la sexualité avant le mariage, mais après, tout est permis.

Vous les chrétiens qui comprenez à fond votre religion, qui avez-vous choisis? Satan ou Dieu. Les enfants peuvent choisir. Ils sont intelligents, puisque ce sont vos enfants, n'est-ce pas?

Vous avez appris à écrire et à compter. Est-ce que cela fait de vous un écrivain, un mathématicien? Est-ce qu'un pompier devient un pyromane? Est-ce qu'un policier devient un tueur? Est-ce qu'un avocat devient un fraudeur? Est-ce qu'un gynécologue devient un violeur?

Jean Alain
Shannon

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Neuf morts accidentelles dans l'Est, hier

par Pierre ASSELIN
et Tom FRECHETTE

Les tragédies routières ont coûté la vie à neuf personnes hier dans l'Est du Québec. La plus importante a eu lieu dans la circonscription de Charlevoix et a fait quatre victimes.

Les quatre victimes se trouvaient dans un véhicule qui a fait une embardée et qui est allé frapper un autre véhicule venant en sens inverse. Les victimes sont Patrice Simard (20 ans), Daniel Ouellet (19 ans), Miville Gagnon (21 ans), tous trois de Saint-Aimé-des-Lacs, et M. Jean Dufour, âgé de 43 ans, de La Malbaie. Le conducteur de l'autre véhicule, M. Angelo Mailloux, âgé d'une trentaine d'années, de Baie-Saint-Paul s'en est tiré avec des blessures.

Selon la police, la voiture dans laquelle se trouvaient les quatre pas-

sagers, conduite par le jeune Patrice Simard, aurait dévié de sa trajectoire pour éviter un obstacle quelconque, ce qui aurait fait perdre au conducteur la maîtrise de son véhicule. Celui-ci a donc dérapé jusque dans l'autre voie où il a été frappé dans le côté par la voiture conduite par M. Mailloux.

C'est la Sûreté de Baie-Saint-Paul qui s'est occupée de l'accident, aidée des agents Morrier et Dionne de La Malbaie. Prévenus à 17h10, cinq minutes après que l'accident ait eu lieu, la police s'est rendue sur les lieux dans l'espace de dix minutes. L'accident a eu lieu sur les "côtes à Dufour", sur la route 138, à Saint-Hilarion.

En Gaspésie

Deux passagers d'un camion

transportant du bois ont perdu la vie hier après-midi à 13h, à Causapsal. Le camion dans lequel se trouvaient les deux malheureux, ainsi qu'un troisième passager qui a eu la vie sauve, a pris le côté du chemin, a expliqué un agent de police du poste de Rimouski, et le chargement de bois a glissé vers l'avant, détruisant la cabine.

A Matane, un accident a coûté la vie au conducteur d'un cyclomoteur. Celui-ci a été frappé par une voiture, et au moment de mettre sous presse, hier, la police ignorait encore les circonstances de l'accident.

Accidents de motos à Québec

Deux accidents de motocyclettes ont fait deux morts, hier, dans la

banlieue de Québec. Les deux sont survenus à peu près vers la même heure, soit aux alentours de 21h30. Le premier s'est produit sur la route de l'aéroport, au coin de la rue Saint-Marc. Le motocycliste a été tué dans un accident qui impliquait deux autres véhicules. Le second, survenu quelques minutes plus tard, est survenu dans la rue des Platanes, dans le secteur Orsainville, et a coûté la vie à un jeune homme de 17 ans qui avait emprunté la motocyclette d'un ami. La victime est entrée en collision avec un camion "4 x 4".

Accidents mortels lundi

Lundi soir, vers 21h40, Manon Mc Cutcheon, de Saint-Méthode, s'est noyée alors qu'elle se baignait dans le lac Bolduc, près de Saint-Méthode. Son corps a été retrouvé plus tard

dans la soirée. Un bébé de deux ans a aussi été heurté à mort par un véhicule dans le rang 4 de Baie-des-Sables, dans la circonscription de Matane, en Gaspésie. La victime est Rémi Santerre, fils de Zénon Santerre.

Cycliste blessé

La randonnée de cyclotourisme de deux jeunes gens de la région montréalaise s'est terminée de façon abrupte, hier soir, lorsque l'un d'eux a été happé par le miroir d'un camion sur le pont de l'île d'Orléans.

Denis Gaudreau, âgé de 17 ans, de Saint-Lambert, au sud de Montréal, revenait d'un tour de l'île d'Orléans en vélo avec un compagnon. Les deux jeunes cyclistes étaient partis ensemble de Saint-Lambert et s'en re-

tournaient chez eux. Alors qu'ils traversaient le pont de l'île, vers 19h30 hier soir, un camion qui traversait le pont dans le même sens qu'eux a frappé le jeune Gaudreau à la tête avec son miroir. M. André Plante, de Saint-Pierre, qui conduisait le camion, était bouleversé par le malheureux accident. "Je ne l'ai jamais vu, a-t-il expliqué, j'avais le soleil dans les yeux. J'ai seulement entendu un "boum" et senti un choc. J'ai tout de suite arrêté le camion."

Le miroir du camion a plié et s'est brisé sous le choc mais il semblerait, selon les témoins, que la blessure ne représenterait pas de danger pour la victime. Le compagnon du jeune Gaudreau a noté que son compagnon de voyage avait quelques marques au visage mais pouvait tout de même parler et bouger sans trop de difficultés.

Curé assassiné dans l'I.-P.-E.

KELLY'S CROSS, I.-P.-E. (d'après PC et UPC) — Un prêtre catholique a été découvert mort lundi dans le presbytère près de l'église dans la localité de Kelly's Cross, à l'ouest de Charlottetown, Ile-du-Prince-Édouard.

Le révérend Clarence Roche, âgé de 53 ans, aurait été tué d'un coup porté à la tête avec un instrument contondant, a dit l'inspecteur John MacLaughlan de la GRC. Une autopsie a été pratiquée hier.

Les policiers enquêtent en priorité sur ce premier meurtre de l'année à se produire dans l'Ile-du-Prince-Édouard. L'inspecteur a dit avoir plusieurs pistes possibles mais qu'il n'avait pas encore découvert les motifs de l'assassinat ni de suspect. Toutefois, certaines personnes de la localité croient que l'argent recueilli au pique-nique du dimanche serait le motif du meurtre.



La police a demandé, hier, aux journaux de publier cette photo de l'individu trouvé pendu, lundi, sur les plaines.

Autre suicide sur les plaines

Un autre homme a été trouvé, lundi, pendu à un arbre sur les plaines d'Abraham. C'est le deuxième suicide à survenir de cette façon en trois jours.

Ce sont deux jeunes militaires qui se rendaient vers le bord de la falaise pour observer le paquebot Queen Elizabeth 2 qui ont fait la macabre découverte, vers 11h15 lundi, derrière le Musée du Québec.

Vendredi matin, une femme et sa fille qui se promenaient près du monument Jeanne d'Arc avaient découvert un autre pendu. Il s'agit d'un homme de 30 ans, de Saint-Jean-Christostome.

La police tente d'identifier le corps retrouvé lundi. Il s'agit d'un jeune homme entre 20 et 25 ans, mesurant un peu plus de cinq pieds et huit pouces (1,75 m) et pesant 150 livres. Il a les cheveux châtain assez courts et porte une prothèse dentaire à la mâchoire supérieure. Il arbore une courte barbe et une moustache.

Il était vêtu d'une chemise blanche en coton, d'un jean bleu délavé, d'une veste en simili-cuir brun foncé et portait des espadrilles.

Toute personne pouvant fournir des renseignements quant à son identité est priée de correspondre avec les détectives Charles Martel ou Clément Bernier, au téléphone 694-6001. La police assure que ces renseignements seront traités de façon confidentielle.

LA CLINIQUE BELLEMARE INC.

SPECIALITÉ:

**VERRES DE CONTACT
RIGIDES, SOUPLES, À PORT
PROLONGÉ ET AUTRES
ÉDIFICE DU BOULEVARD
350, boul. Charest est, Québec**

529-9411

MISE AU POINT

Dans les pages hebdomadaires et la circulaire de METRO, pour la semaine se terminant le 25 juillet 1981, vous auriez dû lire:

FROMAGE "MOZZARELLA"

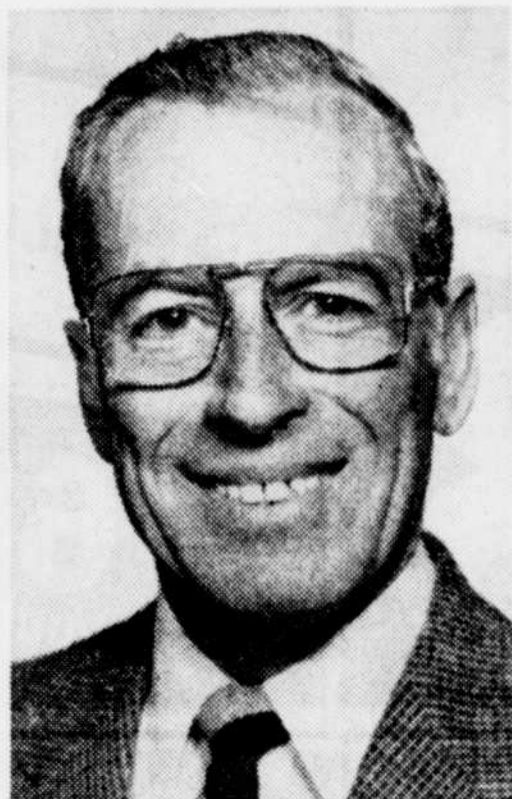
marque maison
paquet de 12 oz

\$1 99

Le Salon de fourrures ROLAND FORGUES

LTÉE

MAIL ST-ROCH
529-0077



ROLAND FORGUES
votre conseiller

MANTEAUX
OPOSSUM \$999
Américain naturel, peaux entières verticales
SPECIAL

MANTEAUX
CHAT SAUVAGE
Lustré naturel, peaux allongées
SPECIAL
\$1,599

MANTEAUX
LOUP
Naturel, peaux entières
SPECIAL
\$1,699

MANTEAUX
VISON
Naturel pastel demi-sang ou ranch naturel peaux allongées, longueur 45"
SPECIAL
\$1,999

MANTEAUX RENARD
Bleu naturel
SPECIAL \$1,099

MANTEAUX CHAT SAUVAGE
Naturel lustré, peaux entières, qualité choisie
SPECIAL \$1,399

MANTEAUX RAT MUSQUE
Naturel
SPECIAL \$1,499

MANTEAUX DOS DE RAT MUSQUE
Teint quatre couleurs au choix
SPECIAL \$1,599

MANTEAUX RENARD DES PRAIRIES
Naturel, peaux allongées
SPECIAL \$1,999

MANTEAUX LOUP AMERICAIN
Naturel, peaux allongées
SPECIAL \$2,199

MANTEAUX LOUTRE
A long poil naturel
SPECIAL \$2,399

MANTEAUX PHOQUE D'ALASKA
Teint matara
SPECIAL \$2,399

MANTEAUX VISON FEMELLE
Canadien naturel, demi-sang, peaux allongées
SPECIAL \$2,999

MANTEAUX VISON NATUREL
"Black Diamond", peaux allongées
SPECIAL \$3,199

JAQUETTES CHAT SAUVAGE
Naturel lustré ou loup naturel
SPECIAL \$899

JAQUETTES RENARD
Bleu naturel
SPECIAL \$699

POUR HOMMES

PALETOTS CHAT SAUVAGE
Naturel lustré ou
RAT MUSQUE
Teint sable
SPECIAL \$1,599

- RETOUCHES D'AJUSTEMENT GRATUITES
- GARANTIE D'UN AN AVEC POLICE D'ASSURANCE
- ENTREPOSAGE GRATUIT LA PREMIERE ANNEE

Assortiment de
CHAPEAUX DE FOURRURE
Rat musqué, chat sauvage, renard, vison,
loup, lynx, Ocelot, etc.
Prix variant de
\$125 à \$500

UN CADEAU DE BELLE VALEUR

Foulard pure soie peint à la main signé Roland Forgues
vous sera remis à l'achat d'un manteau de fourrure
(Offre valable jusqu'au 31 août 1981)

PLAN MISE DE COTE — AUCUN INTERET AVANT LIVRAISON

CONSULTEZ NOTRE POUR "SUPER-

LES SUPERMARCHÉS

PROVIGO



NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS.

SPÉCIAUX EN VIGUEUR
JUSQU'AU SAMEDI 25 JUILLET
1981.



CUISSES DE POULET
FRAÎS OU SURGELÉ
AVEC DOS

lb

88



PEPSI-COLA
BOUTEILLES CONSIGNÉES
DE 750 ml

6
POUR

199



BIFTECK
D'INTÉRIEUR DE RONDE, HAUT DE RONDE
BOEUF CANADA CATÉGORIE A

lb

258



CÔTELLETTES
DE PORC, AVEC OS
IDÉAL SUR LE GRIL

lb

168



MARGARINE MOLLE
À L'HUILE DE MAÏS OU TOURNESOL
FLEISHMANN

CONT. DE
2 x 8 oz

109



SAUCE pour
SANDWICHES CHAUDS
ESTA

BTE DE
400 ml

399



BIFTECK
ATTENDRI
BOEUF CANADA CATÉGORIE A

lb

278



BIFTECK OU RÔTI
POINTE DE SURLONGE
BOEUF CANADA CATÉGORIE A

lb

268



CRÈME GLACÉE
CHOIX DE SAVEURS
LAVAL

CONT. PLASTIQUE
DE 2 litres

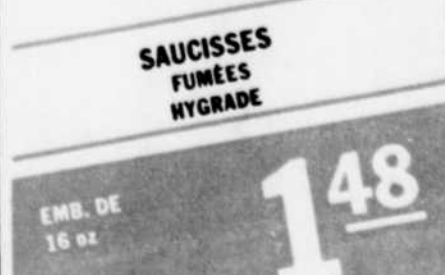
189



SUCRE BLANC
GRANULÉ
ST-LAURENT

EMB. DE
4 kg

279



SAUCISSES
FUMÉES
HYGRADE

EMB. DE
16 oz

148



BOEUF HACHÉ
MI-MAIGRE

lb

198



CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE

BOCAL DE
10 oz

499



CAFÉ
MOULURE À TOUTES FINES
CHASE & SANBORN

EMB. DE
1 lb

247



CRISTAUX
CHOIX DE SAVEURS
QUENCH

BTE DE
614 g

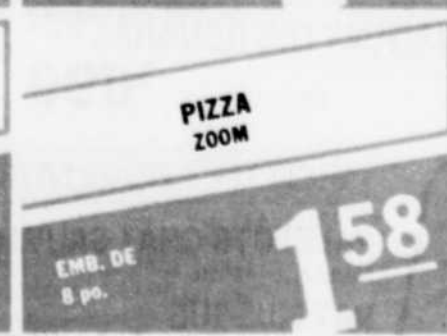
219



CRETONS
ROY

EMB. DE
283 g

148



PIZZA
ZOOM

EMB. DE
8 po.

158



CHIPS
RÉGULIÈRES OU ONDULÉES
DULAC OU FRITO-LAY

EMB. DE
200 g

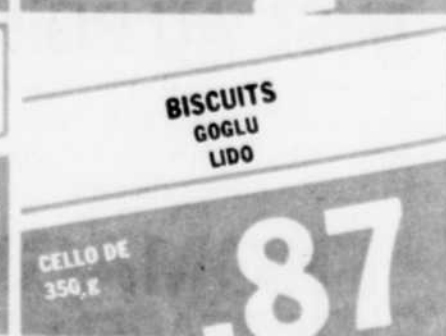
97



MARMELADE
PURE, 3 FRUITS
TRADITION

BOCAL DE
500 ml

99



BISCUITS
COGLU
LIDO

CELLO DE
350 g

87



BASE INSTANTANÉE
POUR SOUPE AU BOEUF OU AU POULET
DU CHEF

BTE DE
454 g

199



TARTINADE
CARAMEL
VACHON

BTE DE
800 g

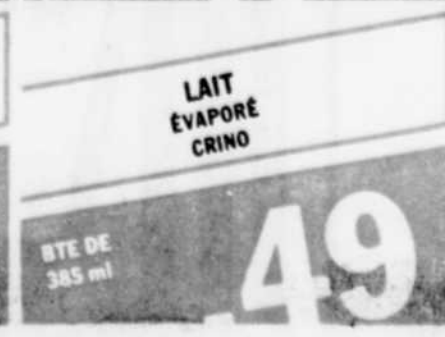
157



LAIT POUR BÉBÉS
PRÊT À EMPLOYER
ENFALAC

BTE DE
946 ml

169



LAIT
ÉVAPORÉ
CRINO

BTE DE
385 ml

49



NOURRITURE POUR CHATS
CHOIX DE SAVEURS
MILLE NEW

BTE DE
6 oz

399

CIRCULAIRE D'AUTRES SPÉCIAUX"



HEINZ
Canada de fantaisie
JUS DE TOMATES
19 oz liq 540 ml

HEINZ
Canada de fantaisie
JUS DE TOMATES
19 oz liq 540 ml

**JUS DE TOMATES
DE FANTAISIE
HEINZ**



**BANANES
CHIQUITA
PRODUIT IMPORTÉ**

BTE DE
19 oz

**3
POUR**

99

lb

27

Royale
MOUCHOIR DE PAPIER
CHOIX DE COULEURS
ROYALE

BTE DE
100

69

White Swan
PAPIER HYGIÉNIQUE
WHITE SWAN

EMB. DE
4 rouleaux

127

ORANGES OUTSPAN
GROSSEUR 112
DE L'AFRIQUE DU SUD

la
douzaine

127

MELONS D'EAU
DE FLORIDE

chacun

247

EAU DE JAVEL
CONCENTRÉE
MIX-O

EMB. DE
3,6 litres

99

SACS À ORDURES
POUR L'INTÉRIEUR, "KITCHEN CATCHERS"
GLAD

EMB. DE
24

129

POTS "UTILITÉ"
7 PO. DE DIAMÈTRE
LEFOLIA

chacun

79

PLANTES VERTES
SUSPENDUES, POT DE 6 PO. DE DIAMÈTRE
LEFOLIA

chacun

379

EAU MINÉRALE
GAZÉIFIÉE
MONTCLAIR

BOUT. DE
750 ml

59

MÉLANGE À THÉ GLACÉ
RÉGULIER OU TROPICAL
NESTLÉ

BTE DE
680 g

279

CHAMPIGNONS
MORCEAUX ET PIEDS
RIVIERA

BTE DE
10 oz

75

MÉLANGE FOLIA MIX
PRODUIT DE LEFOLIA, TERRE D'EMPOTAGE

EMB.
300 po. cu.

79

ÉCHALOTTES
DU QUÉBEC

le paquet
chacun

22

MARGARINE
MOLLE
LACTANTIA

CONT. DE
2 lb

149

FROMAGE À TARTINER
"LE TARTINÉ"
BEAUCE

BICAL DE
500 g

179

MAYONNAISE
HELLMANN'S

BICAL DE
750 ml

157

CRESSONS DE FONTAINE
GROSSEUR 12
DES ÉTATS-UNIS

le paquet

79

BLEUETS
CANADA NO 1
DES ÉTATS-UNIS

EMB. DE
1 chop.

139

MINI-SERVIETTES
STAYFREE

BTE DE
30

197

POUDRE
POUR BÉBÉS
JOHNSON

BTE DE
700 g

299

DÉSODORISANT
AU CHOIX
CIRCULAIRE

EMB. DE
21 g

99

SAVONS DE TOILETTE
FORMAT BAIN, BLANC
DOVE

EMB. DE
2

109

SAVON EN CRÈME
POUR LES MAINS
SUPER

CONT. DE
250 ml

189

**Les
amis
de
mon
amie
sont
mes
amis.**



Pour seulement 79¢, vous trouverez exclusivement "mon amie" chez

provigo

ADRESSES DES SUPERMARCHÉS PROVIGO

815, avenue Myrand, Ste-Foy
2235, 1ère avenue, Limoilou
3190, boul. Neilson, Ste-Foy
4000, boul. du Jardin, Orsainville
1096, boul. des Chutes, Villeneuve
20, rue St-Georges, Lauzon
2900, Chemin St-Louis, Ste-Foy
243, boul. Lormière, Neulchâtel
1100, boul. Chaudière, Cap Rouge
3440, Chemin des Quatre Bourgeois, Ste-Foy
1935, boul. Masson, Les Saules
2750, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
boul. Taché ouest, Montmagny
1010 est, 80ème rue, Charlesbourg
325, rue Soumandes, Ville Vanier
2415, rue Évangéline, Giffard
1670, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette
25, boul. Kane, La Malbaie
480, St-Étienne, La Malbaie
796, Plaza St-Louis, Pritendre
151, rue Notre-Dame, Ste-Marie de Beauce
Galerie du Vieux Fort, Lauzon
1006, Parc Industriel, St-Jean de Chrysostôme
1431, des Pionniers, St-Nicolas
342, Chemin Témiscouata, Rivière-du-Loup
330, Bon Pasteur, centre-ville, Matane
1145, rue Centenaire, Ste-Agathe
25, rue Principale, St-Pamphile
170, boul. Laurier, Laurier Station
2030, Père Lelièvre, Du Berger
10516, boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beauré
25, rue Racine, Baie St-Paul
172, 3ième avenue, Lac Etchemin
262 est, Des Pionniers, L'Islet-sur-mer
80, boul. Kennedy, Lévis
24, rue Lapage, Mont-Joli
595 est, rue du Phare, Matane
Carrefour St-Georges, 201 ave. St-Georges
St-Georges de Beauce
65, rue Chaine, St-Apollinaire, Cité Lotbinière
Galerie la Pocatière, Route 230
La Pocatière, Cité Kamouraska
130, route Racette, St-Augustin
114, rue Fraserville, Rivière-du-Loup
1065, Pie XI, Val Bélar
630-D, boul. Renaud, Beauceville est

LES NOUVEAUX SUPERMARCHÉS PROVIGO

2537, boulevard Ste-Anne
Québec
1500, d'Estimaerville
(Galeries Ste-Anne)
Giffard
955, boul. St-Cyrille
Sillery
435, rue St-Vallier ouest
Québec
800, la Canardière
Québec
300, Côte du Passage
Lévis
5555, 3ième Avenue
Charlesbourg
2652, boulevard Laurier
(Place Laurier)
Sainte-Foy

Outerbridge admet avoir fait une gaffe

MONTREAL (d'après PC) — Le président de la Commission nationale des libérations conditionnelles a admis, hier, qu'il avait fait une gaffe en ne se soumettant pas à un ordre de la cour demandant une nouvelle comparution à un prisonnier à qui une libération avait été refusée l'année dernière.

M. William Outerbridge a indiqué que la commission n'avait pas obéi à la cour fédérale parce qu'elle croyait nuire à un éventuel appel de la décision.

M. Outerbridge a souligné au juge Raymond-G. Décarie qu'il avait été mal informé lorsqu'on lui a affirmé qu'un appel logé par la commission suspendait automatiquement la décision du tribunal, ordonnant une nouvelle audience dans les 45 jours suivants au prisonnier William MacAllister condamné pour vol à main armée.

M. Outerbridge comparait en cour en compagnie de sept autres membres de la Commission

des libérations conditionnelles pour répondre à une accusation d'outrage au tribunal. Le juge Décarie avait annoncé l'accusation d'outrage le 13 juillet. C'était la première fois que la commission était ainsi accusée.

M. Outerbridge a été sévèrement critiqué par le juge Décarie pour ne pas être plus au courant des règles régissant la cour fédérale.

"Ce qui me surprend c'est que c'était la première fois que la commission était menacée d'un outrage au tribunal et que vous ayez traité cela à la légère", a ajouté M. Décarie.

MacAllister, condamné à une peine d'emprisonnement à vie pour sa participation à un vol de la Brink's en 1974, s'était vu refuser une libération conditionnelle le 19 juillet 1980, la commission alléguant qu'il était toujours considéré comme un danger pour la société.



M. William OUTERBRIDGE

Mort de Montambeault: personne d'incriminé

par Michel TRUCHON

Le coroner du district judiciaire de Québec, Me Maurice Lagacé, a conclu cette semaine qu'il n'avait d'autre choix que de rendre un verdict de mort violente sans incriminer qui que ce soit en ce qui regarde le décès d'une femme de Québec, Irma Montambeault, survenu le printemps dernier.

Lors de l'enquête du coroner tenue le 6 juillet le compagnon de la victime, Yvon Bolduc, âgé de 64 ans, du 81 rue Fraser à Québec, avait catégoriquement nié avoir battu son amie.

Le médecin légiste était par ailleurs incapable de déterminer la cause exacte du décès, même si le corps portait de nombreuses blessures dont aucune cependant n'était mortelle.

Le Dr Richard Authier devait toutefois en arriver à une conclusion surprenante: la femme pouvait être morte empoisonnée. Son organisme recelait en effet des traces d'acétone, une substance mortelle en forte dose.

Dans l'appartement d'un des concubins, on devait découvrir une bouteille d'Absorbine, une substance contenant ce produit chimique en forte concentration.

Parlant de cette bouteille d'Absorbine, le coroner Lagacé rappelle qu'elle a été trouvée dans la chambre d'Yvon Bolduc et qu'elle aurait contenu assez d'acétone pour correspondre au taux de cette substance dans les viscères de la morte. "Nous ne savons pas si la cannette était pleine quelque temps avant la mort de la victime. Nous n'avons pas non plus de preuve de l'acétone (trouvée dans le cadavre) vient de la cannette. Même si c'était le cas, la preuve ne nous fournit aucune précision sur la façon et les circonstances dont elle l'a ingérée ou si c'est volontairement ou accidentellement", dit Me Lagacé.

Le coroner rappelle qu'Irma Montambeault et Yvon Bolduc étaient voisins de chambre, qu'ils étaient amants et qu'ils se querellaient fréquemment au cours de beuveries passablement bruyantes.

"Il n'y a pas de doute que Bolduc est un violent et un jaloux et qu'il levait facilement la main sur sa maîtresse. Il a même admis aux policiers que c'était lui qui l'avait tuée. Il ne suffit cependant pas qu'une personne avoue en avoir tué une autre pour être crue et trouvée automatiquement coupable", commente le coroner.

Il ajoute que les blessures observées sur le cadavre d'Irma Montambeault sont toutes superficielles et ne peuvent avoir causé sa mort.

Criminellement responsable

Par ailleurs une autre enquête du coroner tenue cette semaine à Sacré-Coeur, près de Tadoussac, a conclu à la responsabilité criminelle d'une femme de 56 ans, Mme Lucie Dufour. Celle-ci devait être accusée dans les plus brefs délais du meurtre de son mari, Georges Dufour, âgé de 61 ans, trouvé assommé dans son domicile de Sacré-Coeur le 14 juillet.

Le témoignage de Mme Dufour s'est déroulé à huis clos.

vente

F O Y E R A M A



Meublez en beauté et à rabais

Eaton, Place Ste-Foy, Rayon 470.

30.01 à 75.01 de rabais! Salle à manger R.S. en teck

Ces beaux meubles vous feront une salle à manger accueillante. Table ronde "Fiona", chaises à dossiers et sièges recouverts de viscose, polyester et nylon rayé en brun et beige.

	Prix courant Eaton	
Table	395.00	319.99 ch.
Chaise	150.00	119.99 ch.

à rabais! Salon modulaire Selig

Un ensemble parfait pour petit appartement, achetez le nombre d'éléments désirés et disposez en L, en canapé ou causeuse selon vos goûts et votre espace. Recouvrement en toile de coton taupe.

	Prix courant Eaton	
Ensemble 5 pièces	1,669.75 l'ens.	
Élément de coin	369.98	319.99 ch.
Élément du centre	279.95	249.99 ch.

Profitez de toutes les aubaines de la vente Foyerama Eaton jusqu'au 1er août.

99.96 de rabais! Sofa et causeuse Sklar

Style moderne aux coussins détachés au dossier et coussins-siège réversibles en mousse et polyester "Dacron" avec bord lissé. Cadre en bois franc séché au four avec ressorts en bordure. Recouvrement de velours acrylique beige. Choix d'autres couleurs: veuillez accorder 8 semaines pour la livraison.

	Prix courant Eaton	ch.
Sofa	799.95	699.99
Causeuse	699.95	599.99

19.96 à 59.96 de rabais! Tables et unités murales Scanway

Leur sobriété met en valeur le mobilier de salon Sklar tout en offrant un espace de rangement pour appareils, bibelots, livres et autres. Placage de teck sur aggloméré avec poignées en teck.

	Prix courant Eaton	ch.
Unité télé.	449.95	409.99
Unité bar	529.95	469.99
Unité rangement	499.95	449.99
Petite unité	269.95	249.99
Table carrée	159.95	139.99
Table de bout	159.95	139.99
Table rectangulaire	159.95	139.99

EATON

Les recherches n'ont rien donné à Charny

par Michel TRUCHON

Les recherches pour retrouver les deux adolescents portés disparus depuis dimanche à la suite d'une excursion aux abords de la chute de la Chaudière à Charny ont été concentrées hier après-midi au pied de la chute, alors qu'une équipe de plongeurs volontaires ont vainement exploré le gouffre.

André Dussault, gé de 13 ans, de Charny, et son cousin Simon Plourde, âgé de 15 ans, d'Abitibi, étaient partis en excursion tôt dimanche matin. Ce n'est qu'en soirée que les parents ont signalé leur disparition. Les recherches entreprises lundi dans le bois voisin du belvédère n'ont rien donné, si ce n'est que les pistes se terminaient abruptement en bordure de la rivière.

La police de Charny a demandé l'aide de la Sûreté du Québec dès lundi. Le maître de chien André Bernier et sa bête Fritz se sont joints aux recherches menées par les agents Alain Barré et Jacques Blouin. L'hélicoptère de la SQ a également survolé le secteur lundi après-midi, mais sans

rien découvrir.

Les plongeurs de la SQ, participant à l'opération de prévention pour le sommet de Montebello, ne devaient être disponibles qu'aujourd'hui. Même chose pour l'armée dont les services ont été requis hier par le chef de police de Charny Louis Fortin.

Ce sont donc des plongeurs volontaires qui ont entrepris les recherches hier après-midi, dès que le mauvais temps commença à s'éloigner. Faute d'hélicoptère, le directeur de la police de Charny ordonna que l'équipement nécessaire soit descendu au moyen de câbles retenus par les pompiers.

L'opération dura de longues minutes, dans un escarpement embarrassé de broussailles et très friable. Ce n'est que vers 15h30 que les plongeurs pouvaient s'installer sur la berge de la Chaudière.

L'équipe de plongée volontaire était constituée du sergent-détective Michel Paquin, de la police de Charny et des plongeurs privés Michel Pelchat

et Serge Richard.

Ils ont concentré leurs efforts du côté ouest du bassin et ont dû renoncer aux recherches alors que la nuit tombait.

L'un des nombreux volontaires ayant participé au transport de l'équipement a été légèrement blessé, lors de la remontée, vers 21h30.

L'opération a attiré une foule de curieux, au point que la police de Charny a dû interdire l'accès au terrain de stationnement près du belvédère, dès le début des recherches. Une centaine de véhicules étaient garés aux alentours et les badauds ont passé de longues heures à surveiller le travail des chercheurs.

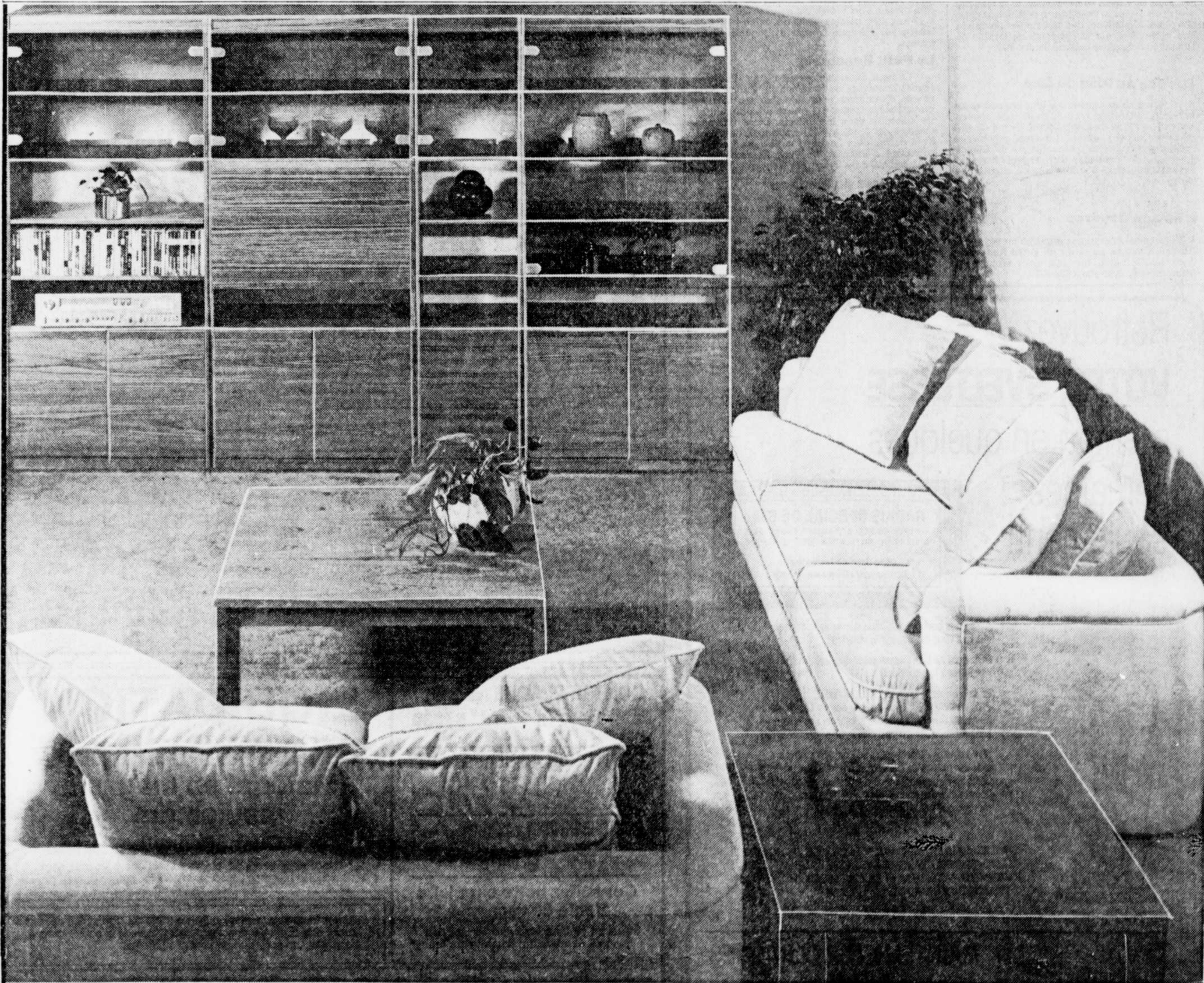
A la suite de la plainte de disparition logée dimanche soir, la police de Charny a fait un rapprochement avec une autre plainte déposée par deux promeneurs ayant affirmé avoir vu un homme dérivant dans le courant, au pied de la chute, et semblant appeler à l'aide, dimanche après-midi. Les policiers appelés sur les lieux n'avaient alors rien trouvé.



C'est à force de bras que les sauveteurs ont été obligés hier de descendre leur équipement sur la rive de la Chaudière. La SQ et l'armée, demandées en renfort, étaient mobilisées hier pour les mesures de sécurité à Montebello.

vente

F O Y E R A M A



EATON



**pierre
champagne**

de 9h. à 11h. le matin
Téléphone: 647-3434

La personnalité du mois de mars des Jeunes Chambres!

Attention chers lecteurs, je vous annonce aujourd'hui le nom de la personne qui a été choisie par la régionale des Jeunes Chambres comme la personnalité du mois de



M. Raymond BLAIS

...mars. Vous croirez que je suis très en retard dans mes nouvelles et je dois confesser que dans ce cas-ci j'ai un bon mois de retard mais je vous assure que la régionale des Jeunes Chambres est plus en retard que moi. J'ai reçu, cette semaine, le nom de la personnalité du mois d'avril. Je vous en reparlerai cette semaine. Si moi j'accuse un mois de retard sur la régionale des Jeunes Chambres, celle-ci a au moins trois mois de retard dans son choix. Depuis le temps que je signe cette chronique, jamais, au grand jamais, ni moi ni aucun de mes collègues n'avons pu obtenir le nom des personnalités du mois dans le mois en question ni même le mois suivant.

Ce n'est pas de la faute, surtout pas, de M. Raymond Blais qui est justement la personnalité du mois de mars. Diplômé en sciences commerciales de l'université Laval en 1956, M. Blais, après avoir décroché une maîtrise en 1957 entre à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins comme coordinateur à la formation technique. Il est aujourd'hui président et chef de la direction de la confédération et président de la caisse centrale Desjardins au Québec.

Des litières pour chiens et chats installées à Cap-Rouge

La municipalité de Cap-Rouge vient de faire installer, le long du boulevard Chaudière, deux litières, deux toilettes pour les chiens et les chats. C'est une première dans la région et l'idée est de Julien Delisle de Cap-Rouge.

La ville possédait déjà un règlement municipal empêchant un animal de salir par des matières fécales tout lieu public ou privé. En d'autres termes, les chiens et les chats n'avaient pas le droit de faire pipi ou de faire caca sur un parterre, public ou privé, et tout propriétaire de chien ou de chat contrevenant aux dispositions de ce règlement pouvait se voir imposer une amende variant de \$30 à \$300.

Mais voilà un règlement qui n'est pas facile d'application. D'abord parce que les voisins ne se

plaignent pas de peur de détériorer les relations de bon voisinage et ensuite parce qu'il faut presque prendre le chien "les culottes baissées" si vous me passez l'expression.

On a donc inventé des "bécoses pour les chiens". Des litières publiques. Des endroits où les chiens et les chats mâles ou femelles, peuvent se soulager allégrement. Ce sont les employés du service des parcs de Cap-Rouge qui font le ménage par la suite. Que voilà une bonne idée! Du moins pour les propriétaires qui avaient à subir les "souvenirs" des chiens du voisinage.

C'est beaucoup mieux en tout cas, d'inventer des litières publiques pour les chiens que de créer une sculpture composée de quatre bois de toilette juste à côté de l'hôtel de ville de Québec.



Une des deux litières que la municipalité de Cap-Rouge vient de faire installer.

Une leçon à tirer pour la fête de Québec 1984

Les Québécois, même s'ils ne sont pas des Gaspéens ou des Madelinots, aiment bien la mer. Les autorités municipales en ont eu un bel exemple, cette semaine, lors du passage à Québec du Queen Elizabeth 2. Des dizaines de milliers de Québécois se sont alors déplacés pour ne pas manquer le bateau avec le résultat que la circulation a été paralysée pendant toute la journée sur le boulevard Champlain. L'embouteillage devait atteindre son point maximum au départ du paquebot. Les quais de l'Anse-aux-Foulons étaient remplis à capacité et il n'y avait qu'une seule porte permettant la circulation de tout ce monde.

Un citoyen du grand Beauport, M. Fernando Giroux, a préféré se rendre sur le quai de Sainte-Pétronille, sur la pointe de l'île d'Orléans, pour

admirer le spectacle. Déception là aussi. Le quai est pourri et dangereux. C'est pourtant l'endroit idéal pour se rincer l'œil sur Québec. Le panorama y serait exceptionnel, en 1984, lorsque tous les grands voiliers du monde seront en face de Québec pour célébrer le 450^e anniversaire de la découverte du Canada.

Il faudra songer à améliorer la circulation le long du fleuve, sur les deux rives, pour répondre à l'envahissement que causera la fête de 1984. Non seulement le long du fleuve mais aussi sur les quais, sur la terrasse de Lévis, sur les plaines d'Abraham, partout.

L'embouteillage causé par le passage du Queen Elizabeth devrait servir de leçon.

ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC... ETC...ETC...

La fête des Belges

Le consul de Belgique à Québec, Me René Amyot, recevait hier soir, une bonne partie des Belges de la région pour célébrer le 150^e anniversaire de l'indépendance de la Belgique au parc de l'Artillerie. Le consul général de la Belgique, M. Ernest van der Linden, et le ministre québécois Jacques-Yvan Morin présidaient cette réception. Dimanche, ces cérémonies devraient être rehaussées par le jumelage de la ville de Dinant en Belgique à celle de Sainte-Foy.

Bérubé au Pied du Cap

Un des chansonniers les plus populaires de la région de Québec, Jean-Pierre Bérubé, sera en vedette au "Pied du Cap" (28 rue Grand Champlain à Québec), durant les trois prochaines semaines. Bérubé sera accompagné de Claude Jobin que des centaines de québécois ont également connu dans d'autres boîtes à chanson de la capitale.

L'île aux Coudres

Florence Lamontagne organise un voyage à l'île aux Coudres au profit du patro Roc-Ama-dour, le 29 juillet. Les intéressés n'ont qu'à communiquer avec elle à 628-8778.

Miss Univers Canada

Une ancienne Québécoise était tellement fière de voir Miss Canada finir deuxième au concours de Miss Univers, cette semaine, qu'elle a téléphoné au SOLEIL à 02h30 (du matin) pour nous faire partager son bonheur. Il s'agit de Mme Adrienne (Houde) Marazzi du 5315 rue Alta Mesa à Fort Worth qui a quitté Québec il y a 27 ans. Elle compte d'ailleurs venir visiter sa famille sur l'avenue Laurier dans quelques semaines.

Le Petit Ensemble

Le Petit Ensemble qui est composé de huit jeunes chanteurs de la région de Québec s'est envolé récemment pour une tournée dans les provinces maritimes. Le groupe présentera quatre concerts dans les universités de ces provinces à des étudiants qui y prennent des cours d'été de français. Les gens de la région auront l'occasion d'entendre Le Petit Ensemble le 2 août, à 15h00 dans le parc des Gouverneurs.

La chorale de Monaco

La Société artistique du Faubourg en collaboration avec le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec présente la chorale de Monaco, vendredi le 24 juillet à 20h00 à l'église Saint-Jean-Baptiste. Cette chorale, présentement en tournée nord-américaine, se compose de 28 enfants de 10 à 15 ans et de six accompagnateurs. L'entrée est libre.

Retrouvez
VOTRE SVELTESSE
d'antan en quelques
semaines
seulement!



Allez-vous continuer de vous décourager chaque fois que vous montez sur la balance?

Pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui à remédier à la situation?

En suivant notre unique "PROGRAMME PERSONNALISÉ", vous pouvez perdre 10, 20, 40 ou même 60 livres en quelques semaines seulement — sans régimes éphémères, pilules ou exercices ardu.

Notre équipe d'infirmières et de nutritionnistes ont aidé des milliers de Canadiens à atteindre leur poids idéal. Le programme d'entretien efficace que nous leur avons conseillé les aide à ne pas reprendre le poids perdu.

APPELÉ-NOUS AUJOURD'HUI ET NOUS VOUS EXPLIQUERONS COMMENT RETROUVER VOTRE SVELTESSE D'ANTAN RAPIDEMENT, FACILEMENT ET EN TOUTE SÉCURITÉ. CONSULTATION GRATUITE.

MAINTENANT 2 CLINIQUES

COMPLEXE CENTRE-VILLE STE-FOY
2600, boul. Laurier
(près du Studio Entrain) 659-4596

580, Grande-Allée est
Québec, suite 590

Tél.: 525-5137



De 8h à 19h du lundi au vendredi.
MASTER CHARGE / VISA

**CLINIQUE
DE CONTRÔLE
DE POIDS
PERMANENT**

MONTREAL - TORONTO - HALIFAX - WINNIPEG - REGINA

C'est GRATUIT



TOUCHATOU
coupe les matériaux
GRATUITEMENT
dans ses ateliers *
6 JOURS SEULEMENT,
du 20 au 25 juillet 1981.

* Coupés selon vos besoins

PANNEAU
tout usage
(avec légères imperfections)

Plaqué formica ou vinyle 1/8" à 3/4", d'épaisseur — 4' x 8'

rég. \$16.95

13.95

la feuille

LE
BRICOLAGE
A VOTRE
MESURE

CONTRE-PLAQUE (peuplier)
1/4" x 4' x 4' \$4.15 1/2" x 4' x 4' \$5.39
la feuille la feuille

CONTRE-PLAQUE Meranti préfini
1/4" x 4' x 8' (laun) \$12.80 la feuille
Idéal pour sous-plancher ou revêtement mural

PLANCHE DE PIN 1 x 12"
IDAO Standard
rég. 86¢ pi. lin. pi. lin. **66¢**

Consultez notre circulaire
Vente de vacances

Prix en vigueur jusqu'au 1^{er} août ou jusqu'à écoulement des inventaires.

LIQUIDATION
Fenêtres modèles 1980
Matériel en magasin
seulement
Quantité limitée

* Nous nous ferons un plaisir de sectionner les matériaux achetés aux magasins Touchatou.

Durant toute la semaine du 20 au 25 juillet, toutes les coupes seront des coupes à angle droit sur le bois et le contre-plaque. Cependant, la précision ne sera pas garantie.

-BAPTISTE-

TOUCHATOU



SPECIAUX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 25 JUILLET 1981
Heures d'ouverture:
Lun. merc. - 7h30 - 17h30
Jeu. vend. - 7h30 - 21h
Samed. 8h30 - 17h

VILLE VANIER
445, boul. Pierre-Bertrand
687-2960

CHARLESBOURG
1200, 80^e rue est
628-0450

SAINT-ROMUALD
200, rue de l'Eglise
839-0621

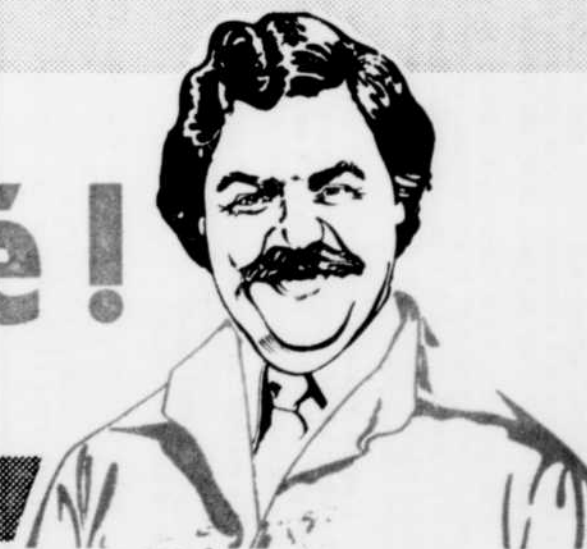
ARMAGH
Langlois Station cdt Bellechasse
466-2324

ST-GEORGES
74, 90^e Rue
228-7733

Aussi, autre magasin à Trois-Rivières

RICHELIEU

Un p'tit air d'été!



VIANDES



AIDE-BUDGET

POULET À FRIRE SURGELÉ

Canada, Catégorie "Utilité" moins de 4 livres

lb **98¢**

TRUITES ARC-EN-CIEL

surgelées, importées, emballées sous-vide 12 à 15 oz

lb **2.68**

ÉPAULE DE PORC FUMÉ

genre Picnic MARQUE MAISON 5-7 livres

lb **1.18**

SAUCISSON DE BOLOGNE

régulier ou cré, MARQUE MAISON

morceau 2 lb et plus lb **1.18**

SAUCISSON DE PEPPERONI

en bâtonnet MARQUE MAISON 250 g

lb **1.78**

SAUCISSON DE SALAMI

tout boeuf MARQUE MAISON 300 g

lb **1.98**

SAUCISSES PORC/BOEUF

surgelées MARQUE MAISON 1 lb

lb **1.38**

BACON SANS COUENNE

TAILLEFER tranché 500 g

2.08

CRETONS

TAILLEFER 300 g

1.88

SALADE DE CHOUX

TAILLEFER 16 oz

1.18

PAIN DE VIANDE DE PORC

morceau ou tranché MARQUE MAISON

lb **1.98**

FOIE DE BOEUF DE CHOIX

petit, déveiné, tranché (produit décongelé)

lb **98¢**

JAMBON CUIT ULTRA-MAIGRE

tranché MARQUE MAISON

lb **2.78**

"LA FOURNÉE"

Jambon désossé prêt à manger MARQUE MAISON 2-3 lb

lb **3.98**

SAUCISSON DE SALAMI OU PEPPERONI

tranché TAILLEFER 175 g

1.38

SAUCISSES FUMÉES

régulières ou tout boeuf MARQUE MAISON 1 lb

1.78

SIMILI POULET SAUCISSON DE BOLOGNE

régulier, à l'ail ou tout boeuf tranché MARQUE MAISON 175 g

78¢

JAMBON CUIT

MARQUE MAISON tranché 175 g

1.58



MARGARINE MOLLE

(disponible au Québec seulement) MARQUE MAISON cont. 1 lb

65¢



AIDE-BUDGET

RELISH

sucrée, au maïs, hot dog, hamburger CORONATION 375 ml

2/1.00



AIDE-BUDGET

"SINGLES"

Préparation de fromage fondu 8 tranches KRAFT 250 g

99¢



BOISSON GAZEUSE

régulière ou diète PEPSI-COLA bouteilles consignées de 750 ml

6/2.18

FRUITS ET LÉGUMES



AIDE-BUDGET

LAITUE ICEBERG

Gr. 18 Culture du Québec Cat. Canada no 1

29¢

CHOU-FLEUR

Gr. 12 Culture du Québec Cat. Canada no 1

69¢

POMMES VERTES GRANNY SMITH

Gr. 12 Importées de l'Afrique du Sud Cat. Canada de fantaisie

75¢

CANTALOUPE

Gr. 23 Produit de la Californie Cat. Canada no 1

69¢

BLEUETS

Produit des États-Unis Cat. Canada no 1

1.29

PETITS PAINS

Hot dog ou Hamburger RICHIEU paquet 12s

78¢

SAUCE BBQ

régulière piquante arôme à l'ail oignon haché fumée hickory sûre et sucrée KRAFT cont. 455 ml

1.08

BISCUITS

BOGLU LUD paquet 350 g

99¢

BOISSON

sauveur de pommes raisin orange ROUÏMONT bout. 64 oz

98¢

THON PÂLE

EN MORCEAUX CLOVER LEAF bte 6.5 oz

1.29

PÂTE À SANDWICH

sandwich crétons jambon porc-boeuf-veau veau-porc-poulet PARIS PÂTE bte 3 oz

2/79¢

HARICOTS JAUNES, LONGS

Canada de choix MARQUE MAISON bte 19 oz

2/1.00

HUILE DE SOYA

MARQUE MAISON cont. 1 litre

1.78

CRISTAUX DE SAVEUR

orange TANG env. 184 g ch.

78¢

MAXI-GUIMAUVES

KRAFT paquet 16 oz

99¢

DETERGENT LIQUIDE

pour vaisselle MIR 2/750 ml

1.68

SACS À ORDURES

pour l'extérieur GLAD paquet 10 s

1.59

ESSUIE-TOUT DE PAPIER

blanc ou amande FACELLE ROYALE

1.58

POUDRE POUR BÉBÉ

JOHNSON bte 250g

1.89

ALIMENTS SURGELÉS

FRITURES DE GOBERGE

BOITE WATER Boîte de 8 oz

1.09

JUS D'ORANGE CONCENTRÉ

McCAIN Contenant de 12 1/2 oz

99¢

PAIN À L'AIL

PIAZZA TOMASSO Sac de 7 1/2 oz

99¢

GARNITURE FOUETTÉE

COOL WHIP Contenant de 500 ml

79¢

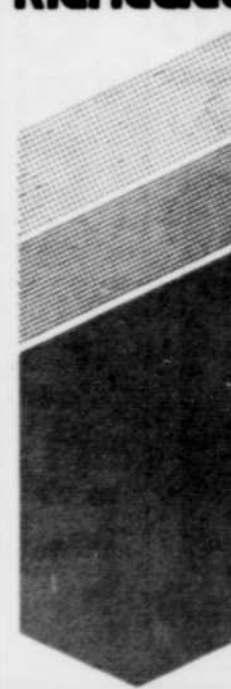
GÂTEAUX MODE AUTREFOIS

carottes/noix, bte de 10 1/4 oz

1.69

PEPPERIDGE FARM

ch.



Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos épiciers Richelieu du lundi 20 juillet au samedi 25 juillet 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.

Procurez-vous gratuitement la revue Mon Marché, chez votre épicier attentionné Richelieu. Participez au grand concours! (Tous les détails à l'intérieur) (Disponible au Québec seulement)

Un épicier attentionné

QUEBEC METROPOLITAIN:

398, 10e Rue, Québec

254, rue St-Ambroise, Québec

635, St-Joseph est, Lauzon

235, des Chênes ouest, Québec

2252, av. Notre-Dame,

Ancienne-Lorette (Ste-Foy)

1083, Commerciale, St-Jean-Chrysostome

58, rue Seigneuriale, Beauport

PORTNEUF:

240, Tessier est, St-Casimir

320, de l'Eglise, St-Basile

DORCHESTER:

St-Léon-de-Standon

Rue Commerciale

St-Anselme de Dorchester

CHARLEVOIX:

11,186, av. Royale, Beaupré

79, Notre-Dame, N.-D.-des-Monts

BEAUCE, BOIS-FRANCS:

110, Ste-Famille, St-Ephrem

165, av. Cartier, La Guadeloupe

181, Marie-Victorin

St-Pierre-les-Becquets

34, Route 49, Ste-Sophie-de-Lévrard

Rue Principale, N.-D.-de-Lourdes

1727, Savoie, Plessisville

Baieville, Comté de Yamaska

Baieville, Comté de Yamaska

L'ISLET:

61, rue Principale

St-Pamphile, L'Islet

Route Principale

St-Eugène de L'Islet

BAS-DU-FLEUVE:

Route 232

Ste-Blandine

(Rimouski)

Front commun des surveillants de 3 prisons

par Pierre ASSELIN

Les surveillants du centre de détention d'Orsainville ont conclu une entente avec leurs confrères des centres de Parthenais et de Bordeaux pour former un front commun et préparer conjointement des moyens de pression pour faire entendre leurs revendications concernant la pénurie de personnel dans les centres.

Le Syndicat des agents de la paix,

section du centre de détention de Québec, est donc revenu sur l'ultimatum qu'il avait servi à la direction du centre, et dont l'échéance était prévue pour aujourd'hui, mercredi, à midi. "Nous devons prendre une action mercredi midi", a déclaré M. Philippe Lavoie, porte-parole syndical, mais à la suite d'une rencontre avec les centres de Montréal, nous avons décidé de nous concerter pour régler

au plus vite un problème qui touche notre propre sécurité. Nous allons nous entendre sur les moyens de pression à employer et ces moyens seront appliqués en même temps dans les trois centres."

"Plusieurs de nos membres ont mangé des 'taloques' ou font du surtemp à cause d'un manque de personnel", a rappelé M. Lavoie. LE SO-

LEIL faisait d'ailleurs état dernièrement d'un surveillant qui avait été passé à tabac au moment où il était isolé au milieu d'une vingtaine de pensionnaires.

Lundi, le centre de détention d'Orsainville avait répondu par la négative aux demandes faites par les surveillants lors de l'ultimatum. Il n'était pas question d'augmenter le per-

sonnel. Les restrictions budgétaires seraient invoquées comme principal argument.

Conflit syndical mis de côté

"Nous allons oublier les conflits syndicaux pendant un moment pour régler le problème au plus vite", dé-

clarait M. Lavoie. Des syndiqués de Montréal ont demandé une accréditation syndicale pour un autre syndicat que celui auquel les surveillants de Québec sont déjà affiliés, ce qui soulève certains conflits. Ce différend sera mis en veilleuse pour un temps, a expliqué le porte-parole syndical, l'intérêt commun devant primer d'abord.

Au Québec, 18 détenus de prisons fédérales sont toujours au large

Un détenu d'une prison fédérale qui a pris le large lundi en prenant un instructeur en otage, compte parmi les 18 prisonniers évadés et recherchés au Québec.

Cette recrudescence du nombre d'évasions serait attribuable au beau temps, selon un porte-parole de la Sûreté du Québec.

Michel Tremblay, 30 ans, s'est échappé de la prison fédérale de Cowansville lundi, après avoir pris en otage un instructeur et après avoir menacé de faire éclater une petite bombe.

Ses menaces lui ont permis de s'échapper avec son otage, à bord d'une camionnette. L'instructeur pris en otage a été retrouvé, désarmé, tout près de la prison, située à 60 kilomètres de Montréal.

Michel Tremblay purgeait une sentence de prison à vie pour meurtre. Il n'a pas encore été retracé.

Le porte-parole de la SQ a précisé que les autres détenus évadés comprennent cinq femmes de l'institut Tanguay de Montréal, douze autres prisonniers qui ne sont pas rentrés de leur congé, ou qui se sont enfuis de leur institution.

Coups de feu dans Sainte-Odile

Un individu de 43 ans a été accusé samedi en cour des sessions de la paix d'avoir déchargé une arme à feu dans un dessein dangereux.

Cette accusation faisait suite à un incident survenu la veille dans la paroisse Sainte-Odile à Québec, alors qu'un policier de Québec a failli être

blesé par une balle qui a traversé sa jambe de pantalon.

Les agents répondaient à une plainte portée par des voisins qui affirmaient avoir entendu des coups de feu tirés au 340 ouest, de la Colombie.

Les policiers Yves Hamelin et Mario Nolet examinèrent la maison et aperçurent une femme par la fenêtre du salon de la maison unifamiliale. La femme leur fit savoir que son fils de 18 mois était encore à l'intérieur.

L'agent Hamelin entra dans la maison pour aller chercher le bébé qui était couché dans une chambre, à l'arrière. En sortant, il entendit trois coups de feu et sentit une balle frôler sa jambe.

La maison fut immédiatement cernée par les renforts et après quelques instants son dernier occupant, Lionel Lavoie, sortait les mains en l'air, sans offrir de résistance.

Selon le rapport de police, il était sous l'influence de l'alcool. Il se serait retranché au sous-sol où il aurait décidé de tirer de la carabine. C'est l'une de ces balles qui a failli blesser l'agent Hamelin.

GRAND

MISE AU POINT

Dans les pages hebdomadaires et la circulaire de **RICHELIEU** pour la semaine se terminant le 25 juillet 1981, vous auriez dû lire:

GATEAUX MODE D'AUTREFOIS

Carottes et noix
pommes et noix — boîte 10 1/4 oz
Quatre quarts — boîte 10 1/4 oz

PEPRIDGE FARM **\$1 69**

Beauté Noire

Technics
Modèle SLD2K
Entraînement direct
SUPER-RABAIS
\$159⁹⁵
Prix sugg. manufacturier \$275

Technics

Ensemble **PIONEER**

30 watts RMS Pioneer SX-3400

Cet ensemble comprend:

- Pioneer SX-3400 AM/FM
- Pioneer PL-200 avec arrêt automatique
- Pioneer CL-70, haut-parleurs à trois voies, basse 10 pouces

\$599
Prix sugg. manufacturier \$800

Pioneer PL-200 Entraînement direct
• Cellule Pickering V15 AM2 incluse

SONY Panasonic Technics BOSE
marantz PIONEER ADVENT JBL

sélectronique
600, BELVEDERE, QUEBEC — 683-2525

ÇA, C'EST DU BOEUF BOEUF À BAS, BAS PRIX!

Les prix indiqués dans cette annonce sont valables du mercredi 22 au mardi 28 juillet dans tous les supermarchés Steinberg du Québec-Métropolitain seulement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.



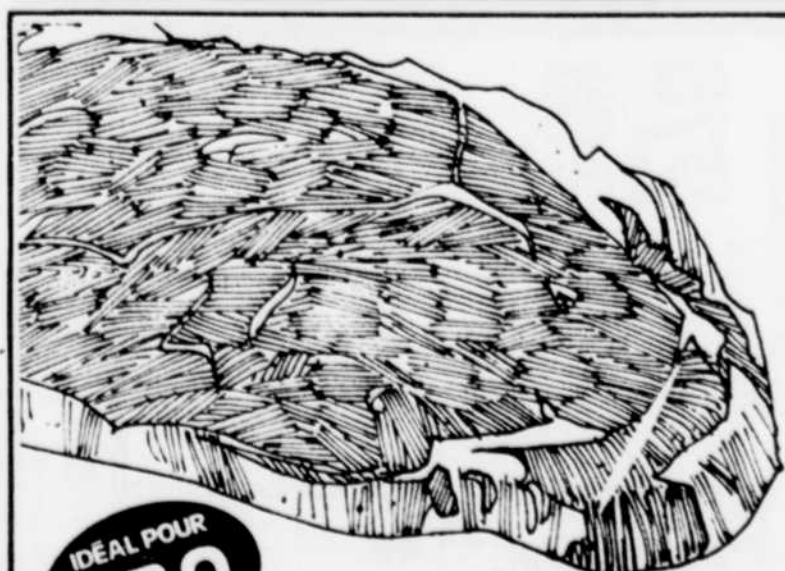
BOEUF HACHÉ ORDINAIRE
(PROVENANT DE PARTIES FRAÎCHES ET SURGELÉES)
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB

1 18



RÔTI DE CÔTES CROISÉES
COUPE ORDINAIRE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB

1 48



IDÉAL POUR **B.B.Q.**
TRANCHE DE HAUT-DE-CÔTES, DÉOSSÉE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB

1 88



RÔTI DE CÔTES CROISÉES DÉOSSÉE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB

1 78



BOUT DE CÔTES
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB

1 78

PAINS À HAMBURGER
STEINBERG
POT DE 12

.75

Syndicat Steinberg

Notre vente de **FERMETURE** se continue
des escomptes de

20% à 70%

sur toute la marchandise à prix régulier

20%

Nouvel escompte

20%

Nouvel escompte

50%

Nouvel
escompte

ente

- sur tout... R—15)
- sur tout... es (R—10)
- sur... dames (R—10)
- sur... —15)
- ... (82)
- ... ts pour fillettes
- ... e (R—68)
- ... ts (R—28)
- ... tements pour bébés

- sur les pupitres et chaises (R—30)

- sur un lot de vêtements de notre rayon de la confection pour hommes (R—23)

- sur un lot de vêtements pour bébés (R—12)
- sur un groupe de chaussures pour hommes (R—25)
- sur un groupe de chaussures pour dames (R—43)
- sur un groupe de vêtements pour fillettes (R—54)
- sur un groupe de chaussures pour enfants (R—57)

En vente à nos 4 magasins

aquet-Syndicat

- Mail St-Roch
- Galeries Chagnon

- Mail St-Roch
- Place Fleur de Lys

● Aucune livraison sauf pour les meubles ● Aucune commande C.O.D ● Toute vente finale ● Au comptoir seulement ● Aucun échange

● Aucune mise de côté ● Aucune commande spéciale ou téléphonique ● Achats en personne seulement ● Cartes acceptées: Visa, Master Card, American Express

Cette annonce est publiée et payée par l'agent d'une Banque à charte pour fin de liquidation en vertu d'un acte de fiducie

PÂTES ALIMENTAIRES
macaroni coupé
spaghetti
spaghettini
LANCIA
cello 500 g

.69

FREE-ZEE
POP
saveurs variées
AQUA STICK
36/25 ml

.99

ARACHIDES
rôties à sec
PLANTERS
bte 325 g

2.45

GUIMAUVES
MINIATURE
saveurs de
vanille
ou fruits
KRAFT
paquet 10 oz

.68

SAUCE À
LA VIANDE
BRAVO
cont. 28 oz

1.38

THÉ EN
SACHETS
orange pekoe
MARQUE
MAISON
paquet 100 s

1.48

PAIN DE
VIANDE
KAM
bte 12 oz

1.48

CRISTAUX
DE SAVEUR
toutes les
saveurs
QUENCH
paquet
4 env. 92 g

1.38

CAFÉ
INSTANTANÉ
CHASE &
SANBORN
bocal 10 oz

4.99

HARICOTS
JAUNES LONGS
Canada de choix
MARQUE MAISON
bte 19 oz

2/1.00

FROMAGE
MOZZARELLA
MARQUE
MAISON
paquet 12 oz

1.99

JUS DE
TOMATES
LIBBY'S
Canada
de fantaisie
paquet 6 btes
5.5 oz

1.39

JAVEL
CONCENTRÉE
METRO
cont. 128 oz

1.18

SERVETTES
DE TABLE
KLEENEX
BOULIQUE
paquet 75 s

.88

NOURRITURE
POUR CHIENS
saveur de
morceaux de boeuf
morceaux de foie
repas à la viande
ragoût de boeuf
DR. BALLARD'S
bte 14 oz

2/1.00

BOISSON GAZEUSE
régulière ou diète bouteilles consignées
PEPSI-COLA
bouteille 750 ml

6/2.18

DÉTERSIF EN POUDRE
MARQUE MAISON
sac 6 litres

1.88

JUS OU BREUVAGE
orange ou pommes
saveur de pommes, raisin, orange,
punch ou cerises
FBI
paquet 6/6 oz

.98



JUS D'ORANGE CONCENTRÉ
surgelé
KENT
Contenant
de 12 1/2 oz

.78

MARGARINE DURE
GOLDEN GIRL
(disponible au Québec seulement)
paquet 1 lb

2/1.00

BEIGNES
sucrés ou nature
MARQUE MAISON
bte 12s

.68

METS CHINOIS

egg-roll viande
riz frit au poulet
WONG WING
Boite de 12 oz

1.29

TARTES À LA
CRÈME
ASSORTIES
MRS SMITH
Boite de 14 oz

1.69

CHAIR
DE CRABE
LUXURY
Sac de 200 g

2.99

ALIMENTS SURGELÉS
PIZZAS 4 x 5"

garnie, bte de 15 oz
régulière, bte de 14 oz
McCAIN

1.99

PORTIONS
DE POISSONS
EN PÂTE
ASSORTIS
BLUE WATER
Boite de 12 oz

1.98

SAUCE
CHINOISE
cerises ou
prunes
V-H
cont. 8 oz

.89

MOUTARDE
PRÉPARÉE
SCHWARTZ

bocal
175 ml

3/1.00

PÂTE DE
TOMATES
BRAVO
cont.
5.5 oz

2/1.00

BISCUITS
ORÉO
CHRISTIE
sac 450g

1.58

JAMBON EN
CONSERVE
MAPLE LEAF
bte 16 oz

2.59

LAIT ÉVAPORÉ,
ÉCRÉMÉ 2%
CARNATION
bte 385 ml

.59

BISCUITS
barres noix de coco
McCORMICK'S
350 g

1.37

AMUSE-GUEULE
croquets au fromage, 150 g
patachips saveur BBQ,
patachips saveur
fromage-oignon
patachips
saveur sel-vinaigre 75 g

.75

CHRISTIE
BOISSON
GAZEUSE

Ginger Ale,
Club Soda
SCHWEPPES
bouteilles consignées
de 750 ml

ch. **.72**

PURIFICATEUR
D'AIR
arôme ass.
DOUBLE
FRAICHEUR
25 g

1.39

AMPOULES
ÉLECTRIQUES
40, 60, 100 watts
G.E. BEST BUY
paquet 2s

.99

PAPIER
HYGIÉNIQUE
blanc ou jaune
DELSEY
paquet 2 rouleaux

.88

au samedi 25 juillet 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.

YAMASKA
R.R. 40, NICOLET
LOTBINIERE
2e RUE, DESCHAILLONS
122, BOUL. LAURIER, LAURIER-STATION

RIVIERE-DU-LOUP
ILE VERTE
400, RUE LAFONTAINE
240, RUE THIBEAULT, MATANE

308, ROULEAU, RIMOUSKI
574, BOUL. STE-ANNE, STE-ANNE-DES-MONTS

BEAUCE
1,000, 127e RUE, ST-GEORGES-EST
760, BOUL. VACHON, STE-MARIE
305, 22e RUE OUEST, ST-GEORGES

697, RUE THIBEAU
CAP-DE-LA-MADELEINE

METRO



Estivités

"Des bas prix pour fêter l'été"



Procurez-vous gratuitement la revue **Mon Marché** chez votre maître épicier Métro. Participez au grand concours! (Tous les détails à l'intérieur) (Disponible au Québec seulement)



GIGOT D'AGNEAU NOUVELLE-ZÉLANDE
surgeé 4-6 lb

lb **2.08**

CUISSES DE POULET SANS DOS
surgeées individuellement
sac environ 2 lb

lb **1.28**

POMMES VERTES GRANNY SMITH
Importées de Nouvelle-Zélande
Cat. Canada de fantaisie

3 lb **1.69**



LONGE DE PORC FRAIS
bout de côte
environ 3 lb

lb **1.38**

LONGE DE PORC FRAIS
bout du filet
environ 3 lb

lb **1.58**

ÉCHALOTES
Culture du Québec

3/.59

POITRINES DE POULET
sans dos, surgelées
individuellement
sac environ 2 lb

lb **1.78**

JAMBON désossé
prêt à manger
style Québécois, demi
MARQUE MAISON

lb **2.28**

LONGE DE PORC FRAIS
morceau
de centre

lb **1.88**

HOMARD DE L'ATLANTIQUE NORD
cuit dans l'eau
salée
congelé
250 g

2.98

SAUCISSON DE BOLOGNE
régulier ou cire
morceau 2 lb
et plus
MARQUE MAISON

lb **1.18**

JAMBON CUIT ULTRA-MAIGRE
tranche
MARQUE MAISON

lb **2.78**

PAIN DE VIANDE
simili poulet
morceau
ou tranche
MARQUE MAISON

lb **1.58**

SAUCISSON DE PEPPERONI
emballé sous-vide
MARQUE MAISON

lb **2.28**

SAUCISSES
surgelées
LA BELLE FERMIERE
500 g

2.28

JAMBON CUIT
tranche
LA BELLE FERMIERE
175 g

1.68

PÂTE DE VIANDE
au choix
surgelée
LA BELLE FERMIERE
175 g

.88

ROEUF FUMÉ
tranche
COORSH
4 enveloppes
de 50 g

2.68

SALADE DE CHOUX COORSH
500 g

1.28

DESSERT FOUETTÉ
genre parfait
saveur variée
COORSH
150 g

4/ **1.00**

SIMILI POULET SAUCISSON DE BOLOGNE
régulier, à l'ail,
tout boeuf.
MAPLE LEAF
tranche 175 g

.78

BACON RÉGULIER
ou soupçon
d'érable
tranche
sans couenne
MAPLE LEAF
500 g

2.08

MELON D'EAU
Produit des États-Unis

lb **.23**

ORANGES OUTSPAN (NAVEL)
Gr. 112
Produit de l'Afrique
du Sud

dz **1.69**

RAISIN ROUGE CARDINAL
Produit de la Californie
Cat.

Canada no 1 **1.29**

PIMENT VERT
gros format
Produit des États-Unis

lb **.69**

POIRES BARTLETT
Gr. 135
Produit des États-Unis
Cat. Canada de fantaisie

lb **.55**

PÊCHES
Produit des États-Unis
Cat. Canada no 1

lb **.39**

AVOCAT
Gr. 40
Produit des États-Unis
Cat. Canada no 1

2/.79

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épicier Métro du lundi 20 juillet. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer.

QUEBEC-METROPOLITAIN
977, RUE CARTIER, QUEBEC
1790, TRINITE, QUEBEC
6385, 3e AV. EST, CHARLESBOURG
1530, 1re AV., LAC-ST-CHARLES

BOUL. DE LA CAPITALE, SORTIE SEIGNEURIALE, BEAUPORT
310, DE L'EGLISE
NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
850, ST-JEAN, QUEBEC
963, AV. MAINGUY, STE-FOY

982, ROUTE LAGUEUX, ST-ETIENNE
1600, 4e AVENUE, LIMOULOU
107, ABBE-PIERRE, ANC.-LORETTE
58, ST-LOUIS, LEVIS
56, RUE RUEL
BEAUPORT, CTE MONTMORENCY

9749, BOUL. STE-ANNE STE-ANNE-DE-BEAUPRE
PORTNEUF
149, DU COLLEGE, PONT-ROUGE
118, ST-PIERRE, ST-RAYMOND
185, PRINCIPALE, LA PERADE

539, RUE PRINCIPALE ST-MARC-DES-CARRIERES
CLERMONT
94, BOUL. NOTRE-DAME, CLERMONT

On connaît not'monde!

UNIPRIX



Economisez 45¢

CAREFREE30 serviettes protection légère
Régulières ou désodorisantesUNIPRIX
174

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 1.05

ELASTOPLAST100 pansements
en tissu adhésifUNIPRIX
214

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 21¢

PAMPERS30 couches jetables
Nouveau-néUNIPRIX
322

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 40¢

FACELLE ROYALEEssuie-tout
Blanc, 2 rouleauxUNIPRIX
129

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

**PLAYTEX**30 maxi-serviettes
Régulières ou désodorisantesUNIPRIX
269

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 80¢

NICE'N EASYShampooing colorant
Teintes assortiesUNIPRIX
309

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 30¢

SACS A ORDURES"Vedette"
Paquet de 10, 26" x 36"UNIPRIX
79¢

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

obtenez un
deuxième jeu
de photos pour seulement**5¢**la photo
une de développement d'un film couleur + un coupon
pour obtenir deux autres**poster**
couleur 20 x 24 \$9.95
format régulier + Procede L-41 seulement**LALCO****CENTRE DE PRODUITS NATURELS****UNIPRIX**

Economisez 97¢

BICHOLATE

60 comprimés de Lalco

UNIPRIX
259

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 2.85

PSORIASOL-500

140 mL de Lalco

UNIPRIX
999

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez \$1

SNIP E

Vitamine pour la peau de Lalco, 60 capsules

UNIPRIX
369

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 1.40

CARO-BRONZE

Lotion 140 mL de Lalco

UNIPRIX
349

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 48¢

CAREFREE O.B.30 tampons
de Johnson & JohnsonUNIPRIX
288

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 80¢

LIBERTÉ NOUVELLE

48 maxi-serviettes

UNIPRIX
419

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 20¢

FACELLE ROYALEPapier mouchoir
format hommes
Boîte de 60UNIPRIX
93¢

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

**PROMOTION DU**
22 JUILLET AU 1er AOUT, 1981VOUS NE PAYEZ LE PRIX COUPÉ ANNONCÉ
QUE SUR REMISE DU COUPON AU COMPTOIR
SEULEMENT.

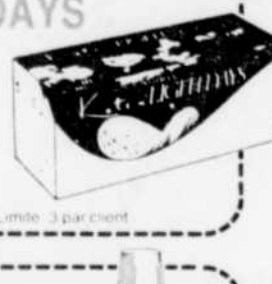
DISPONIBILITÉ GARANTIE

Si nous ne pouvons vous fournir le produit que vous désirez
au prix coupé annoncé durant cette promotion, nous vous
GARANTISSONS le même bas prix coupé dès que notre stock
sera renouvelé, en vous remettant un BON D'ACHAT DÉ-
FERÉ.

Economisez 55¢

KOTEX LIGHTDAYS48 serviettes régulières
ou désodorisantesUNIPRIX
274

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 40¢

LIBERTÉ NOUVELLE

30 mini-serviettes

UNIPRIX
209

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 26¢

FACELLE ROYALEPapier mouchoir
Blanc, boîte de 100UNIPRIX
83¢

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 1.04

DURACELLPiles C ou D
Carton de 2UNIPRIX
249

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 50¢

CEPACOLRince-bouche
500 mLUNIPRIX
169

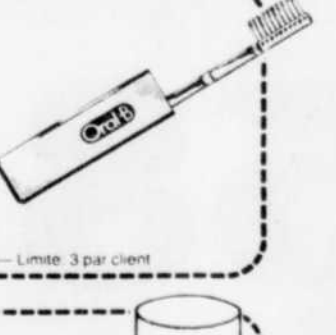
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 42¢

ORAL-BBrosses à dents compactes
"30" ou "40"UNIPRIX
117

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 60¢

NEETDépilatoire
aérosol 150 gUNIPRIX
239

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 1.10

DURACELLPiles AA
Carton de 4UNIPRIX
399

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 50¢

BABERouleau désodorisant
anti-sudorifique de Faberge, 52 mLUNIPRIX
179

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 70¢

BABEDésodorisant anti-sudorifique
de Faberge, aérosol 200 mLUNIPRIX
249

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 60¢

PABA-SUN SOLCrème solaire
100 gUNIPRIX
369

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 71¢

PAMPERS48 couches jetables
Premiers pasUNIPRIX
848

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 46¢

SECRETDésodorisant à bille
50 mLUNIPRIX
133

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 1.10

FARRAH FAWCETTShampooing ou
conditionneur 225 mLUNIPRIX
209

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez \$1

PABA-SUN SOLLotion solaire
200 mLUNIPRIX
499

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 30¢

PAMPERS24 couches jetables
premiers pasUNIPRIX
439

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 70¢

DESITINPoudre pour bébé
Nouveau format de 400 gUNIPRIX
129

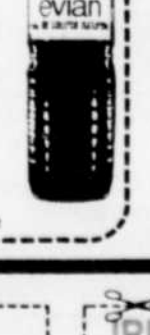
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 12¢

EVIANEau de source naturelle
1.5 litresUNIPRIX
87¢

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 1.30

PABA-TANGel 70 g, lotion 110 mL,
Crème 70 g, huile 170 mL,
ou Paba-Tan 2, lotion 110 mLUNIPRIX
269

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client



Economisez 50¢

PAMPERS60 couches jetables
super-absorbantesUNIPRIX
869

Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client


LIBERTÉ NOUVELLE
10 mini-serviettes
UNIPRIX
84¢
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

KOTEX LIGHTDAYS
12 serviettes
UNIPRIX
79¢
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

CLOSE-UP
Dentifrice 100 mL
UNIPRIX
119
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

COLGATE
Dentifrice 150 mL
UNIPRIX
179
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

PEARL DROPS
Poli pour dents 60 mL
UNIPRIX
177
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

IRISH SPRING
Savon 140 g
UNIPRIX
59¢
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

ANACIN
100 comprimés
UNIPRIX
193
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

ULTRA BAN
Désodorisant
aérosol 200 mL
UNIPRIX
189
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

IVORY
Savon personnel blanc
400 g, paquet de 4
UNIPRIX
99¢
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

SUNLIGHT
Liquide à vaisselle
1 litre
UNIPRIX
169
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

JOHNSON
Shampooing pour bébés
350 mL
UNIPRIX
233
Avec ce coupon du 22.7 au 1.8.81 — Limite: 3 par client

DÉCOUPEZ ET ÉCONOMISEZ AVEC CES COUPONS